

La
nouvelle
bière
Kébec

Le Quartier Latin

PORT PAYE A MONTREAL

Journal bihebdomadaire des étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL, 21 NOVEMBRE 1963

VOLUME XLVI — NUMERO 20

Un
mauvais
porte-
drapeau

Sur le campus estrien :

ON VEUT LA CO-GESTION

Dans un long article signé J. M. Audet, le CAMPUS ESTRIEN du huit novembre démontrait comment la co-gestion est non seulement justifiée mais nécessaire. Elle devrait devenir selon l'hebdomadaire de l'Université de Sherbrooke, un des objectifs principaux du syndicalisme étudiant.

Si selon l'auteur de l'article, on accepte qu'*il est devenu décevant et regrettable de ne voir dans l'autorité qu'un corps refoulé qui rend des décisions sans trop considérer les aspects d'une réalité devenu trop changeante — plutôt que de faire ses décisions après consultations et discussions*, et que d'autre part l'association étudiante doit être considérée comme le corps intermédiaire des étudiants auprès des autorités on voit très bien comment la co-gestion prend son sens.

De plus le fait que le corps étudiant soit changeant alors que l'autorité est permanente indique bien que ces deux corps

sont faits pour se compléter. Les étudiants peuvent apporter un élément dynamique et sans cesse renouvelé à l'administration de l'université.

La co-gestion aurait également l'avantage d'enlever l'état de tension qui existe entre les étudiants et l'autorité parce qu'elle serait une excellente façon d'entretenir le dialogue et de briser l'isolement de chacune des parties.

Selon le CAMPUS ESTRIEN, la co-gestion est possible et valable à un quadruple niveau. Tout d'abord, il y a un niveau administratif où le corps étudiant est intéressé de connaître les projets et problèmes de l'université afin de faire valoir les arguments et les besoins des étudiants en particulier en ce qui concerne les problèmes financiers.

Il serait normal également au niveau disciplinaire que le corps étudiant participe à la définition des normes et déterminent les sanctions dans le cas de man-

quement à ces normes. Sur le plan académique, l'étudiant étant un jeune travailleur intellectuel et vivant continuellement dans un climat intellectuel, est éminemment apte pour faire des recommandations en vue d'enrichir le climat intellectuel universitaire.

Enfin, la co-gestion devra exister aussi du côté des loisirs éducatifs où les graves problèmes matériels du groupe étudiant ne sauraient être résolus sans le support et l'appui des pouvoirs supérieurs.

Le CAMPUS ESTRIEN conclut que la co-gestion sera un facteur d'épanouissement pour le corps étudiant car il sentira qu'on lui fait confiance dans un dialogue engagé. L'auteur de l'article termine en citant le mot d'Emile Gabel : *« Une société est saine et vivante quand elle est en état de dialogue ».*

Michel McANDREW



Michel Catudal qui expose actuellement au Grand Salon du Centre Social

En pages 6 et 7

Le débat sur
l'indépendance

Physiothérapie

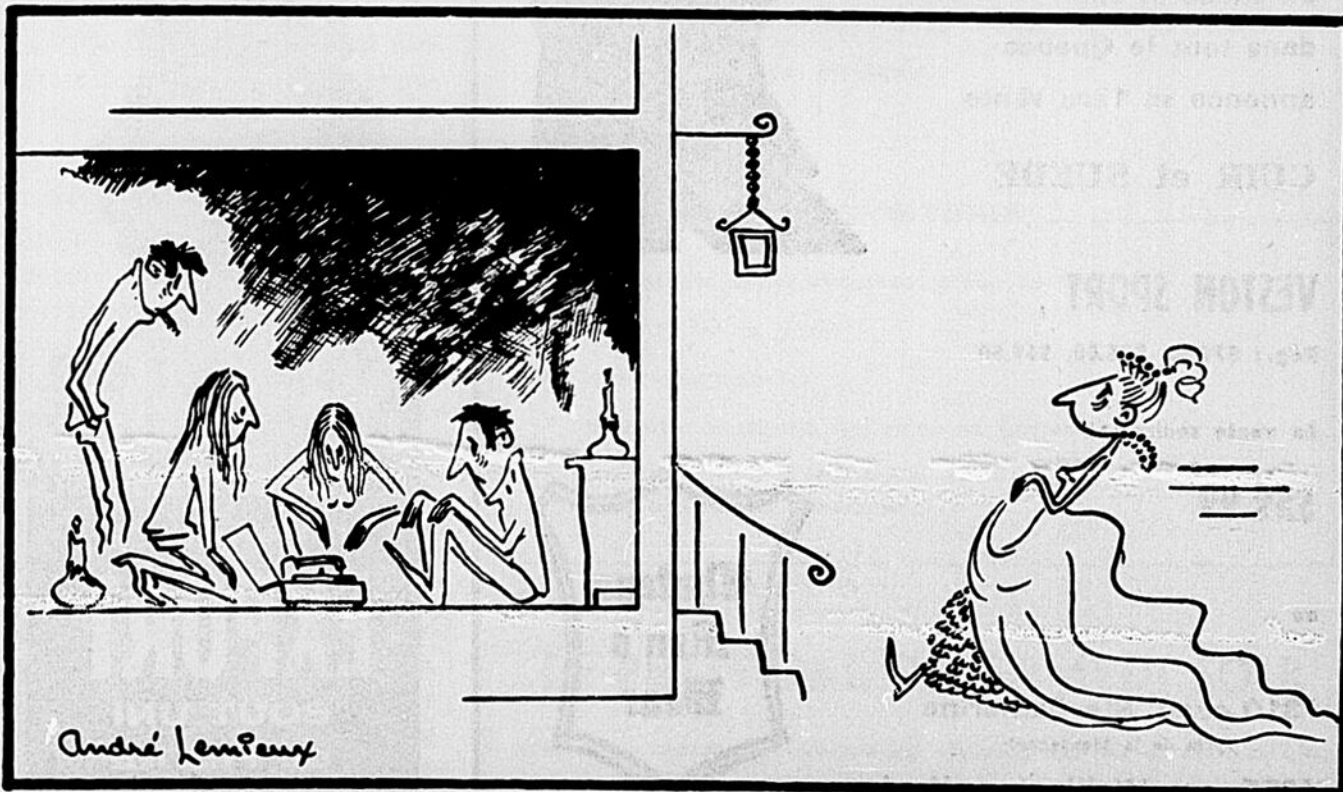
Voir textes en
pages centrales

Les résultats du Prêt d'Honneur

(C.G.) Voici les derniers résultats (non complets) de la campagne du Prêt d'Honneur.

La Grande Visite Etudiante a jusqu'ici rapporté \$132,000. Les résultats ne sont pas cependant tous entrés. Les noms spéciaux dans les Paroisses ont actuellement additionné une somme de \$22,000, et les Compagnies et Industries ont donné jusqu'à aujourd'hui \$50,000.

Remarquons que la Grande Visite Etudiante comparativement à l'an dernier, a rapporté jusqu'ici \$24,000 de plus. L'objectif global à atteindre est toujours de \$350,000. En additionnant les dons actuels, nous atteignons une somme de \$204,000. Il reste donc, \$146,000, à entrer pour atteindre l'objectif de la Grande Campagne, cette année.



André Lemieux

— Mon doux, j'vais être en retard à mon premier bal !

LE DRAPEAU DU QUÉBEC, MARQUE DE COMMERCE

Tous les problèmes soulevés au Québec depuis quelque temps ont plus ou moins un caractère nationaliste; on nous sert le nationalisme à toutes les sauces, si bien que l'instrument si puissant qu'est la publicité s'en est emparée. On nous vend maintenant des poêles (cuisinières) en spécifiant dans l'annonce qu'ils ont des cadres français; plusieurs produits de l'extérieur nous sont vendus sous fausse représentation i.e. qu'on parlera par exemples des tomates du Québec qui en réalité, viennent de la Floride etc... etc...

Le consommateur doit évidemment se méfier de cette nouvelle forme de publicité et je crois qu'il est extrêmement difficile de l'empêcher. Cependant la brasserie Dow dépasse

toutes les bornes avec sa nouvelle bière « Kébec ». En plus de la caricature de La Palme, très bien faite soit dit en passant, rappelant nos vieilles traditions françaises, en plus du texte louant notre grande culture, nous trouvons une transformation burlesque de notre drapeau national. La croix, déformée pour les besoins, devient le « K » de « Kébec » et les fleurs de lys disparaissent pour laisser place à la couronne, marque de commerce de la brasserie et, ô ironie, symbole de notre colonialisme.

Comme le disaient Bernard Landry et Jacques Girard dans une lettre de protestations qu'ils ont fait parvenir aux journaux : que cette idée soit celle d'un publicitaire sans

scrupule et qui tente de vendre son produit, on peut comprendre, mais que cette étiquette ait été approuvée par un conseil d'administration formé de Canadiens français, dont l'un est gouverneur de l'Université, voilà ce qui est stupéfiant. Le drapeau est un symbole qui produit chez l'individu une réaction émotive; qu'on se serve de cette émotion, qu'on l'exploite pour vendre son produit, voilà un manque de respect national étonnant.

Plusieurs pays du monde ont des législations pour empêcher qu'on se serve des symboles nationaux pour l'exploitation commerciale. Le gouvernement québécois devrait lui aussi, adopter une législation identique et surveiller de plus en plus, toute forme de publicité à caractère nationaliste. La fierté des Québécois est atteinte et l'on se demande quelle serait la réaction des Anglo-Saxons si on se servait du « Red Ensign » ou de l'« Union Jack » pour tenter de vendre... des fusils par exemple...!

Denise BOMBARDIER

VENTE DE
SUEDE et CUIR



le Chateau Men's Wear
la maison qui vous offre
le plus grand choix
en suède et cuir
dans tout le Québec
annonce sa 1ère vente
CUIR et SUEDE

VESTON SPORT

Rég. : \$79.50, \$75.00, \$69.50

En vente seulement

\$59.99

ou

1310 ouest, Ste-Catherine
(près de la Montagne)

4255, rue Wellington, Verdun



MICHEL BRUNET REFUSE D'ALLER A "LOYOLA COLLEGE"

Monsieur Jacques Blouin,
Comité d'organisation des conférences sur
le Canada français contemporain,
Loyola College,
7141 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal.

Cher monsieur,

A la suite de l'entrevue que je vous ai accordée le 11 novembre dernier, j'avais accepté de participer à la série de conférences que vous organisez et de rencontrer vos confrères le jeudi 28 novembre prochain.

Les journaux de samedi dernier ont décrit comment M. Marcel Chaput, invité à inaugurer cette série de conférences, avait été reçu. La conduite indigne d'une partie importante de l'auditoire révèle un manque total de politesse élémentaire et un refus puéril d'engager le dialogue. J'ignore si, comme l'a prétendu le chef du parti républicain, cet incident servira le mouvement indépendantiste, mais je pense qu'il soulèvera des doutes sérieux chez ceux qui avaient eu la faiblesse de se laisser convaincre que *Loyola College* pouvait devenir une université.

Dans les circonstances, vous comprendrez facilement que je me vois forcé de retirer mon nom de la liste des conférenciers. Je tiens à préciser qu'il ne me vient nullement à l'esprit de rendre les membres du comité d'organisation responsables de cette triste affaire. Peut-être, toutefois, ont-ils eu le tort de surévaluer l'intelligence de plusieurs de leurs confrères. Les élèves sérieux — je sais qu'heureusement votre institution en compte — qui désirent connaître mon interprétation du Canada français contemporain n'auront qu'à lire mes écrits.

Je garde un excellent souvenir de ma rencontre avec vous et je vous prie de croire en mes bons sentiments personnels à votre égard,

Michel BRUNET

Directeur du département d'histoire
et secrétaire de la Faculté des lettres.

LE QUARTIER LATIN

journal bihebdomadaire
des Etudiants de l'Université de Montréal

Publié par l'A.G.E.U.M.
Membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur : Guy Bertrand
Co-Directeur : Michel Beaulieu
Rédacteur en chef : Serge Ménard
Assistante à la rédaction : Denise Daoust
Secrétaire de la rédaction : Francine Martel
Chef des nouvelles : Chantal Gagnon
Arts et Lettres : Robert Mackay

Editorialistes : Pierre Beausoleil, Serge Lachapelle, Michèle Rivet, Michel Saint-Aubin, Stéphane Venne.
Chargés de chroniques : Marc Blouin (économique), Gérald Charbonneau (éducation), Louis Dagneau (affaires internationales), Guy Dancosse (affaires nationales), Michael Mc Andrew (agréumique), Emmanuel Garon (syndicale), Wilhelm-B. Pellemans (sports).
Numéros spéciaux : Marie-José Cantin.
Maquettiste : Jacques Elliott

Publicité : Georges Lefebvre — RE. 7-6561
Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00
C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616
2222, av. Maplewood, Montréal 26

Imprimé à 975, rue De Bullion, Montréal 18 | JACQUES de LAMIRANDE ENRG.

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'A.G.E.U.M.

Protestations auprès de la Brasserie Dow

Montréal, le 18 novembre 1963.

M. Pierre Gendron,
Gouverneur, Université de Montréal,
Vice-président, Brasserie Dow,

Cher monsieur,

C'est avec stupéfaction et un profond dégoût que nous avons vu apparaître sur le toit de l'édifice de la Brasserie Dow et sur les camions de la compagnie un grotesque simulacre du drapeau officiel de l'état du Québec.

Qu'un dessinateur commercial puisse à la rigueur se laisser aller à une telle inconséquence, cela pourrait toujours s'accepter, mais qu'un conseil de direction composé de plusieurs canadiens-français éminents, ayant occupé des postes de commande dans divers secteurs de l'activité humaine, et qui compte, en particulier, parmi ses membres, un gouverneur actuel de l'Université de Montréal, puisse endosser pareille bourde, nous apparaît inconcevable.

Comment a-t-on pu accepter qu'on exploite à des fins commerciales un symbole aussi sacré que le drapeau, symbole intouchable chez tous les peuples civilisés ? Nous nous rappelons les hauts cris lancés par l'administration de l'Université lorsqu'un incident malheureux voulut qu'un Red Ensign fut profané. Cette profanation à un seul exemplaire, était involontaire, ce que l'on nous propose aujourd'hui, c'est une profanation délibérée, à des millions d'exemplaires, pour des fins commerciales. Qu'il nous soit permis de constater que l'exemple vient de haut et que ces mêmes gens seraient bien malvenus de reprocher quoi que ce soit aux profanateurs éventuels. Existerait-il deux poids, deux mesures ?

Bien à vous,

Jacques Girard
J.-Bernard Landry,
Etudiants en Droit.

La situation est toujours étrange...

Nous écrivions dans un précédent texte qu'une situation nous semblait étrange au journal « Le Devoir ». Il semblait que M. Eugénio Pilote, présumé membre du F.L.Q. ayant été « Exonéré de toute responsabilité » lors du procès, ne pouvait réintégrer son poste au journal à cause du refus d'un correcteur d'épreuves, de ce même journal, de travailler avec lui.

Or, paraît-il, la direction du journal aurait offert un poste à M. Pilote. Ce poste consisterait en un certain travail à la bibliothèque du journal. Ce poste étant marginal, M. Pilote n'aurait aucune garantie syndicale. De plus, du salaire de \$85. par semaine qu'il avait, on ne lui offrirait que \$60. par semaine pour ce nouveau poste.

C'est pourquoi, M. Pilote aurait refusé la position.

Nous nous demandons toujours, si cette situation est véritable, où en est l'esprit de justice au journal « Le Devoir ». Pourquoi M. Pilote perdrait-il les avantages acquis par deux années de travail à ce journal, comme correcteur d'épreuves ? Nous comprenons fort bien que la direction du journal veuille garder toutes les compétences qu'elle a pu se trouver. Nous comprenons fort bien que la direction ait tenté de trouver un compromis, pour garder à son service et l'ancien « Monsieur-correcteur-d'épreuves » et M. Pilote. Si cet effort pour trouver un compromis est fort louable, nous nous demandons si le compromis est acceptable.

QUI PERD GAGNE ?

Lorsque l'on cherche à choisir la partie gagnante dans un débat public comme celui du 14 novembre sur l'indépendance du Québec il faut distinguer deux aspects : La victoire aux yeux de la foule et la victoire dialectique.

En ce qui concerne le premier aspect, il est certain que le clan des indépendantistes ait remporté la palme haut la main. Trois facteurs principaux ont contribué à cette victoire.

Tout d'abord il faut souligner que la thèse fédéraliste était défendue par deux conférenciers, MM. Trudeau et Pelletier, alors que du côté indépendantiste on trouvait un fougueux orateur apte à s'attirer les faveurs d'une foule, Pierre Bourgault. Le fait qu'une bonne partie de la foule était gagnée d'avance à la thèse séparatiste a également favorisé le groupe d'Allemagne-Bourgault. Enfin la tendance presque masochiste de P.-E. Trudeau à se mettre la foule à dos peut bien être considérée comme un facteur décisif dans la victoire qu'aux yeux de l'opinion publique les indépendantistes ont remportée.

A propos de la victoire dialectique il faut remarquer que le duo séparatiste a très bien attaqué une conception de l'indépendance du Québec. Toutefois cette conception ne m'apparaît pas comme la conception séparatiste la plus intelligente.

Par exemple partant du prérequis que l'indépendance devait arriver à brève échéance, M. Trudeau a très bien prouvé que l'indépendance aurait des effets déplorables. Or les séparatistes les plus intelligents en-

Pourquoi M. Eugénio Pilote devrait payer pour la mauvaise volonté (si je ne présume) d'un correcteur d'épreuves ? Pourquoi la direction du journal n'offrirait pas les mêmes avantages à M. Pilote dans sa tentative de compromis ?

Encore une fois, l'effort fait par la direction du journal est peut-être louable, mais il dénote un manque de courage. Si nous n'en présumons, nous croyons qu'un principe était en jeu. La direction du journal « Le Devoir » se doit de prendre position, clairement, sur cette question de principe.

Chantal GAGNON

commentaire

visagent l'indépendance comme un événement devant se produire dans une quinzaine d'années.

Considérant l'action nationale et l'action sociale comme des réalités qui s'opposent, on ne peut faire autrement que conclure avec Gérard Pelletier que l'action sociale est préférable à l'action nationale. Mais le R.I.N. ne croit-il pas justement qu'une action peut être à la fois nationale et sociale.

Partant des prérequis des séparatistes on ne peut faire autrement que conclure comme eux. Et MM. d'Allemagne et Bourgault n'ont pu faire l'impossible de telle sorte que parfois leur argumentation a pu sembler très faible. Ce qui est compréhensible puisqu'ils avaient à défendre une conception peu intelligente du séparatisme.

On peut, je crois, formuler quatre hypothèses sur les causes de ce qui a pu sembler une victoire des fédéralistes.

Il se peut que les séparatistes aient commis une erreur dialectique en n'établissant pas

au départ leur position clairement permettant ainsi aux fédéralistes de s'attaquer avec succès à une position qui, quoique n'étant pas la leur, pouvait se confondre avec elle. Il se peut également que Bourgault et d'Allemagne se soient trop préoccupés d'une victoire aux yeux de la foule et que sur le plan des idées ils aient laissé le débat s'engager sur une mauvaise piste.

Il se peut également, quoique cela nous semble improbable, que Pelletier et Trudeau aient volontairement, par malhonnêteté intellectuelle, confondu la position de MM. d'Allemagne et Bourgault avec une théorie séparatiste peu intelligente.

Enfin, quoique cela également nous semble improbable, il se peut que les positions dénoncées par Pelletier et Trudeau aient été véritablement celles de Bourgault et d'Allemagne. Alors il faudrait conclure que ces deux derniers sont de très mauvais indépendantistes.

Michael Mc ANDREW

LE PETIT BAL DU SAMEDI SOIR,
une soirée exquise

LE PETIT BAL DU SAMEDI SOIR,
une halte nécessaire au succès scolaire

LE PETIT BAL DU SAMEDI SOIR,
le rendez-vous des étudiants distingués

LE PETIT BAL DU SAMEDI SOIR,
une soirée à prix modique

LE PETIT BAL DU SAMEDI SOIR,
l'oasis des étudiants

CONDITIONS

- * être habillé convenablement (tenue de ville)
- * avoir \$1.50 en poche
- * être accompagné(e)
- * connaître le chemin qui mène au Centre Social (5e étage)
- * renoncer à étudier samedi soir de 8 h. 30 à 1 h. (nul n'étudie le samedi soir)

LE PETIT BAL DU SAMEDI SOIR

Une autre initiative du comité des Activités sociales de l'A.G.E.U.M.

par Michel BEAULIEU

ÉDITO

Fera-t-on fi de la liberté d'expression?

A l'heure où l'on parle de dialogue entre les deux nations intégrantes du Canada, à l'heure où l'on fait grand état des principes démocratiques qui de droit doivent gouverner nos institutions politiques, à l'heure où l'on parle de bilinguisme et de biculturalisme d'un bout à l'autre du pays, peut-on ignorer de façon délibérée, sous quelque prétexte que ce soit, le droit fondamental à la liberté d'expression ?

Au moment même où l'on prêche que des idées neuves peuvent servir à alimenter les réformes inévitables qu'il faudra apporter à notre société, dans ce pays où la presse doit représenter DES opinions et non pas celles de quelque groupe économiquement ou politiquement puissant, on peut se demander où en est rendu le principe de la liberté d'expression.

Les récents débats alentour de la continuité signée Marcel Dubé, qui mettait en scène un personnage à idéologie indépendantiste peuvent nous faire sursauter. Il y a de quoi. L'ingérence du gouvernement d'Ottawa dans une telle affaire ne représente ni plus ni moins que la violation d'un droit. C'est une tentative de dirigisme de la création littéraire. C'est du chantage idéologique, et une tendance morbide à forcer un écrivain à se prostituer à des intérêts politiques.

Rien ne peut excuser un gouvernement, qui se veut démocratique, d'un tel outrage à la personne humaine. Car bien pire que la souffrance physique est le carcan mis à l'expression des idées.

La constitution canadienne reconnaît à tous le droit et la liberté entière d'expression. Il serait malheureux qu'il en soit autrement. Or, dans cette affaire, le gouvernement a agi à l'encontre même de la constitution qui le gouverne.

En ce même sens constitutionnel, la presse, tant parlée qu'écrite (ce qui n'est qu'un secteur de l'expression), n'a pas le droit de nier à quelque partie que ce soit de prendre la parole dans ses tribunes, ou bien il lui faudrait alors interdire toute prise de position publique.

Que notre presse soit alimentée par les grandes agences profondément partiales (on n'a qu'à lire les dépêches de la U.P.I. — United Press International — et de l'A.F.P. — Agence France-Presse — sur Cuba, pour comprendre ce qu'ont de contradictoires des nouvelles rédigées en vue de flatter les intérêts particuliers), soit : cela ne peut se faire autrement sans dépenser des sommes phénoménales pour envoyer des correspondants aux quatre coins du globe.

Mais il reste cependant que notre presse écrite est l'une des plus libres qui soit; elle ne l'est pourtant pas tellement et se soumet aisément à des intérêts particuliers. Or, aucune censure ne s'y exerce, sauf une censure interne, ce qui est le propre de tout bon journal. Il faut éviter les tendances libelleuses, etc.

Mais nous comprendrions mal qu'un journal comme « La Presse », par exemple, s'abaisse à

la censure des idées, lorsque son rédacteur en chef demande le statu quo de la constitution, cette même constitution où l'on a écrit ce que l'on sait.

La Société Radio-Canada, pourtant, a cédé au chantage des intérêts politiques, en censurant un texte littéraire, ce qui est justement une violation de la constitution, dans un domaine où la presse est renfermée.

Nous comprenons qu'il serait néfaste, dans quelque organe de diffusion que ce soit, hormis les organes officiels, de ne présenter qu'un côté du décor. La Société Radio-Canada n'est pas l'organe officiel de quelque parti ou de quelque gouvernement que ce soit, et il serait malsain qu'elle pose des gestes regrettables tels qu'interdire la diffusion d'idées qui ne sont pas le propre du gouvernement au pouvoir à Ottawa.

Le gouvernement aurait beau jeu à ce moment pour établir une censure des idées, qu'elles soient politiques ou autres, qu'elles prennent le biais de la presse ou de l'oeuvre littéraire.

Les politiciens se rendront-ils compte du danger que cela peut comporter dans un pays qui se prétend démocratique, ou veulent-ils assoupir les idées qui pourraient être contraires aux leurs ?

Se rendront-ils compte enfin qu'en agissant de la sorte, ils violent la constitution qu'ils préchent depuis près de cent ans ?

blocs notes**"Les étudiants parlent souvent mais ils ont le souffle court"**

(La Presse, 12 nov.)

Au congrès des affaires canadiennes, tenu à Québec récemment, les étudiants ont été déce-

vants. C'est la conclusion à laquelle en arrive Pierre O'Neil journaliste à La Presse.

« Les étudiants qui se disent les plus nouveaux Québécois ont démontré qu'ils se soucient assez peu d'associer le peuple à l'action menée par les élites. » (...) « Au surplus, lorsqu'on a demandé aux étudiants de définir ce qu'ils entendaient par leur socialisme ils ont été quelque peu surpris et Michel Chartrand avait qualifié leur position de libéralisme galopant et non de socialisme rampant » ...

Ça ne me surprend pas... Qu'attendiez-vous d'eux, M. O'Neil ? Ne savez-vous pas qu'il n'y a pas plus bourgeois qu'un étudiant ? Combien d'entre eux, pensez-vous, luttent actuellement pour la gratuité scolaire ? Où sont ceux qui ne pensent pas à leur profession comme à un moyen de faire de l'argent ?

On dit que le monde étudiant a changé. Mais qui dit cela ? Vous êtes-vous déjà posés la question ? Combien d'étudiants croient vraiment qu'une révolution, si tranquille soit-elle, s'amorce ? Où sont donc tous ces étudiants socialistes ? ...

Car là est toute la question. Comment pouvez-vous porter un jugement aussi global sur les étudiants quand vous n'avez même pas devant vous un échantillon représentatif ? ... Ne vous leurrez pas trop... Les étudiants ne sont même pas socialistes !!!

A l'heure où certains membres de l'A.G.E.U.M. mettent en doute la possibilité de leur association à les représenter véritablement, je me demande comment vous pouvez faire pour prendre si facilement le pouls des étudiants... Quel groupe avez-vous donc réussi à dénicher ? ...

Bien sûr, je suis d'accord. Les étudiants ont le souffle très court, quand ils savent respirer.

Les étudiants ne feront pas la révolution. Car les quelques étu-

diants qui y travailleront, actuellement se préparent... en silence. Et quand ils deviendront « ceux qu'on écoute », ils ne seront plus étudiants.

Michèle RIVET

Monsieur Bennet, vous avez raison

L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, document mémorable et qui semble entaché d'une étrange immortalité, prévoit certaines exceptions pour le Québec. Ces exceptions lui donnent un caractère hybride qu'il serait nécessaire de supprimer. Un acte consacrant un système politique et constitutionnel fédéraliste à tendance unitaire basé sur l'existence de gouvernements régionaux auxquels on confère une part de souveraineté et sur la force d'un gouvernement central, ne peut

logiquement faire une part valable à des caractéristiques culturelles régionales. Si on commence à accorder des privilèges au groupe canadien-français, il est illogique de ne pas accorder ces privilèges à tout groupe, tels les Ukrainiens, suffisamment important.

Il ne faudrait pas jeter la pierre aux Pères de la Confédération, les concessions faites par eux au Québec avaient un but politique tactique. Il fallait éviter les réactions violentes de certains hommes atteints du terrible complexe de nationalisme. Actuellement la Commission Laurendeau-Dunton, risque de rencontrer la même opposition si elle persiste à parler du concept rétrograde de biculturalisme face à l'idéologie montante du multiculturalisme.

Certes il faut repenser la Confédération mais dans un sens avant-gardiste d'uniformisation-dans-la-diversité. Cela répond aux idéologies de l'avenir de même qu'aux nécessités de l'efficacité. Ou alors quoi?... Serait-on tenté de revenir en arrière !

Robert MACKAY

ERNEST ROBERT CIE LTEEManufacturier de Bagues
Diamants

Importateur de Montres

De 30% à 50% d'escompte

6397, rue St-Denis

Té1: 271-8184

tribune libre

VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD

Monsieur le rédacteur,

Deux points m'ont particulièrement choqué dans les dernières livraisons du « Quartier Latin ». Le premier est renfermé dans les « Blocs notes » du « Quartier Latin » du 7 novembre, sous la signature de Guy Dancosse. Le second est une lettre parue dans « Tribune Libre » le 12 novembre et signée Jacques Morissette.

Commentant la déclaration de M. Laurin, syndicaliste québécois en visite en Suède, Monsieur Dancosse en profite pour donner un coup de griffe à la religion. Coup de griffe bien superficiel qui nous prouve son manque de connaissances véritables et de compréhension de ce qu'il critique.

Ce qui est tout à fait inacceptable, c'est l'affirmation gratuite qui ouvre le dernier paragraphe. — « Le fait qu'un pays soit athée ne le différencie pas essentiellement d'un pays catholique ». — Au point de vue strictement social sur lequel insiste l'auteur, c'est précisément la contradictoire que l'on doit affirmer. La fin d'une société socialiste athée est diamétralement opposée à la fin d'une société chrétienne. Alors que le socialisme propose à ses adeptes une fin terrestre, trouver le bonheur dans la plus grande satisfaction possible de leurs besoins la doctrine chrétienne transcende les valeurs terrestres pour proposer à ses fidèles un bonheur parfait surnaturel dans un au-delà que l'on doit préparer dès ici-bas. Il ne s'agit pas de faire abstraction des valeurs terrestres, bien au contraire, mais de ne pas en faire une fin en soi. C'est pourquoi dans « Quadragesimo Anno » Pie XII condamne le Socialisme sous toutes ses formes, tant qu'il demeure socialisme i.e. tant qu'il fausse l'ordonnance ultime de l'être humain quelle que soit son édulcoration dans ses méthodes.

Si j'affirme ces choses comme étant mon opinion, à laquelle je tiens, ce n'est pas parce que tout le monde dit de même ou parce que ma famille et mon milieu sont catholiques mais bien parce que la doctrine chrétienne vient répondre d'une façon sensée, précise, sérieuse et solide aux questions fondamentales qu'un être humain doit se poser.

« La bêtise humaine est réellement sans limite ». Voilà le titre (exposé en langue allemande) qui coiffe la lettre de M. J. Morissette. Je crois qu'il s'applique d'une façon particulièrement expressive au signataire d'une telle lettre.

Je veux répondre au passage où il s'attache à jeter son mépris sur l'Eglise catholique, non par des cris cependant, mais en relevant les faussetés, et en signalant le manque d'information.

Si Pie XII n'a pas condamné officiellement le nazisme c'est que cela venait d'être fait en 1937 par Pie XI dans l'encyclique « Mit Brennender Sorge ». Mais les innombrables interventions, messages, protestations, etc., du grand pape devant les nations et auprès du gouvernement du Reich, la réception réservée à Ribbentrop lors de sa visite au Vatican et toutes les démarches et secours faits en faveur du peuple juif persécuté, tout cela ne laisse aucun doute sur la position du Pape. Il y a sur ce sujet une mise au point du Cardinal Montini, l'actuel pape Paul VI, collaborateur intime de Pie XII durant de longues

années, qui met au clair l'attitude du grand Pape de la paix. Je conseille à M. Morissette de le lire.

Pour ce qui regarde la guerre civile d'Espagne, je me demande vraiment quels canons M. Morissette aurait bénis à la place du clergé espagnol quand on sait que les rouges — républicains auxquels s'ajoutaient la crème des bandits et des anarchistes de tous les pays — ont massacré des dizaines de milliers de prêtres, de religieux, de religieuses et de laïcs, uniquement pour leur foi. La guerre est une chose horrible en elle-même, mais l'attitude d'alors de Franco et celle des Rouges envers les prisonniers peut vous ouvrir les yeux.

Il me semble que quelques minutes de réflexion sans préjugés suffisent à expliquer l'attitude de l'Eglise dans le cas Piaf. Dans une société humaine il faut des cadres, des lois; on a des droits et des obligations. C'est nécessaire au bon ordre et à la liberté de chacun.

L'Eglise est formée du Christ et de tous les hommes. Elle possède un code de règles. Une de celles-ci défend à un conjoint catholique d'épouser un conjoint schismatique selon le rite de cette dernière religion. C'est, je crois, par un manquement en toute connaissance à cette règle que Mme Piaf s'est exclue de l'Eglise. D'ailleurs, faits significatifs de l'esprit de l'Eglise: la visite d'un dignitaire ecclésiastique à sa dépouille mortelle, et la présence auprès du corps de l'aumônier des artistes, récitant privément pour l'âme de la défunte les prières que l'Eglise récite sur ses fidèles.

Je me demande en toute sincérité comment M. Morissette peut écrire — «...je lui fait remarquer que cette église qui produit du beau et de l'humain et de l'amour, a une bien drôle de façon de le faire.» J'admets que l'Eglise, comme toute société qui date de plusieurs siècles, a un aspect un peu trop juridique qui a besoin d'une adaptation et d'un nouveau sens. Le Concile est en train de le faire. Mais je crois qu'il faut être aveugle ou trompé par des préjugés pour ne pas accorder du beau, de l'humain et de l'amour, et cela peut-être plus encore aujourd'hui que dans le passé.

Je sais que mon français n'est pas aussi poli que le vôtre. J'espère cependant que mon langage est plus « poli » que le vôtre ne l'est envers l'opinion d'autrui.

Robert CHALIFOUX

UN DOYEN S'EST ÉTEINT

Le 28 octobre 1963, s'éteignait, à l'âge de 64 ans et 10 mois, le T.R.P. Louis Lachance O.P., doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal. Né à St-Joachim de Montmorency, le 18 février 1899, le père Lachance avait fait ses études classiques au Séminaire de Québec pour entrer chez les Dominicains en 1920.

Il fut Docteur agrégé en philosophie (1929) et Maître en Sacré Théologie (1943). Le talent de cet homme remarquable a débordé les frontières de notre pays pour s'étendre à toute l'Amérique et même outre-mer. Il fut successivement: professeur titulaire au Collège Angelicum à Rome (1936-38);

invité de l'Institut Francisco de Vitoria (1946); professeur enseignant à Salamanque, dans la chaire même de Francisco de Vitoria; invité de l'Université de Buenos-Aires en 1950; il enseigna enfin à la Faculté de Droit de Buenos-Aires, à la Faculté de Philosophie de La Plata et à celle de Cordova.

Son active participation aux divers congrès de philosophie en a fait un des principaux chefs de file de la philosophie au Québec. Il prit part au congrès « Pax Romana » à Madrid, en 1964; au congrès d'Amsterdam (1948); au congrès de Saskatoon (1959); au congrès de l'Université de Kingston (1960) et à celui de Montpellier en 1961. A chacun de ces congrès, le Père Lachance a présenté une communication. Il a également présenté une communication remarquable au congrès de Hamilton en 1962.

Diverses sociétés savantes lui ont réservé une place, reconnaissant ainsi son savoir et son mérite. Le Père Lachance fut membre fondateur de l'Académie canadienne-française; membre de l'A.C.F.A.S.; membre de l'Institut Francisco de Vitoria (Madrid); Directeur des Semaines sociales; membre de la Société des Ecrivains; membre de la Société de Philosophie de Montréal; membre de la Société canadienne de Philosophie; membre fondateur de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (1962) et membre de l'Association des Sociétés de Philosophie de langue française (Paris).

Le Père Lachance a laissé derrière lui une oeuvre imposante. Pour ne citer que quelques-uns de ses ouvrages (il en a laissé dix d'importance), mentionnons: « Où vont vos vies? », Ottawa, Collège Domini-

cain, 1934, 1 vol. in-8 (Premier prix de l'Action française) et « Le Droit et les droits de l'homme », Paris, Presses Universitaires de France, 1959 (Premier prix de la Province).

Il a en outre, écrit une soixantaine d'articles (62 exactement) dans diverses revues du Canada et de l'étranger, dont: Revue Dominicaine, Canada français, Etudes et Recherches, Action Nationale, Tradition et Progrès, Notre Temps et plusieurs autres.

En fait, la vie entière du Père Lachance, fut celle d'un homme passionné de Vérité, consacré à la philosophie. Ceux qui l'ont connu se rappelleront toujours sa grande bonté, sa douceur, son dévouement. Ils se souviendront également d'un homme juste, dynamique, entreprenant même. Nul, mieux que lui, n'a compris les étudiants et tenté d'apporter une solution à leurs problèmes. Grand homme, grand patriote, grand philosophe, sa mort tourne la

première page de l'histoire de la philosophie au Québec.

Michel SIMARD, B.Ph. II.,
Directeur de « Philosophie ».

N.D.L.R. — « Nul, mieux que lui, n'a compris les étudiants et tenté d'apporter une solution à leurs problèmes. » Peut-être, mais saurons-nous en quoi? Si nous publions en « Tribune Libre » cette nécrologie, c'est que le mot « étudiant » n'apparaît qu'une seule fois sous la plume de l'auteur du texte. Troublant dilemme: ou bien le Père Lachance s'est réellement occupé des étudiants ou bien il ne s'en est pas occupé. Cette solution-ci justifierait la non-publication de l'article, tandis que si l'on doit retenir la première, nous nous rendons très bien compte que le texte ne rend pas à nos yeux justice à celui qu'il veut ainsi honorer.

L'A.G.E.U.M. et les délégués du 14e Séminaire international de l'Entraide Universitaire Mondiale vous invitent à une

soirée pakistanaise

Le LUNDI 25 NOVEMBRE 1963, à 7 h. 30 p.m.,
au Grand Salon du Centre Social.

Il y aura projection de diapositives
et exposition d'objets du Pakistan, d'Inde et du Népal.

Quels que soient les bons moments

LA
BONNE
BIÈRE



DE
CHEZ
NOUS

FAIT DE BONS AMIS!

La vie a ses bons moments et la bonne bière Molson Export en est le synonyme!
Ne manquez pas à la tradition: veillez à en avoir toujours en réserve pour les grandes et petites occasions, car la bonne bière de chez nous est la bière préférée du Québec.

LA BIÈRE MOLSON EXPORT

N'OUBLIEZ PAS DE REGARDER "LA SOIRÉE DU HOCKEY" À LA TV

Special : Assurance-vie

AGE 21 ANS
PRIME \$44.10
MONTANT \$21,230.00

Adrien ANGERS et Fils Inc.

Assurances

Donnez votre âge en écrivant à :
Adrien ANGERS et Fils Inc.

4009, rue Hochelaga
Tél. C.L. 5-7795

ENEZ FÊTER

la Ste-Catherine

avec nous

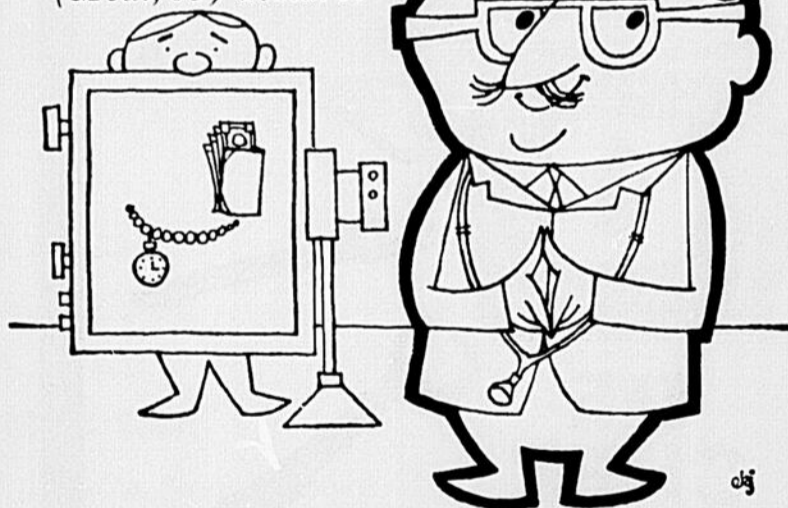
Danse avec orchestre
Centre Social — 5e étage

25 novembre — 9 p.m.

Admission : \$1.00 par personne — Membre de A.E.F.A. \$0.75

Jean Néguéri

(Méd., 53) déclare:



Je prescris des doses massives d'argent
pour tenir mon compte d'épargne

en bonne santé à ...



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada
pour les étudiants

Les succursales de la B de M les plus près de vous:
Succursale Cote des Neiges et chemin Reine-Marie:

J. P. WALSH, gérant

Succursale Aves. Darlington et Soissons: F. J. GUY, gérant
commencer tôt à déposer est le premier pas vers le succès

LA POSITION DE P. E. TRUDEAU

« L'indépendance, affirme M. Trudeau, ce n'est pas le meilleur moyen pour l'épanouissement de la nation et je ne crois pas que la nation doit être nécessairement souveraine. Dans le domaine politique, la fin c'est d'instaurer une société démocratique; l'indépendance a réussi à faire avancer une idée, celle de l'indépendance et, ce faisant, elle s'est substituée aux vrais problèmes. »

« Les problèmes de la santé, de l'éducation, de la délinquance et bien d'autres, peuvent être réglés par des citoyens vigilants, surtout des politiciens à la hauteur, au niveau du gouvernement provincial. Dans ce sens, c'est faux de dire que le Québec est une colonie. A une époque donnée, un peuple donné possède des richesses limitées d'énergie et quand on emploie cette énergie à résoudre autre chose, il n'en reste plus pour

les véritables problèmes. Les indépendantistes bourgeois ont gaspillés leurs énergies à se chicaner entre eux et ce qui est plus grave, les militants n'ont pas fait porter dans le peuple leur message. »

« L'étude de la politique étant l'étude des rapports de force avec l'indépendance, on ne cherche pas à résoudre ceux-ci. Dans le domaine économique, le nationalisme nous fait investir dans l'ethnicité; on préconise les transferts de titre ce qui est une opération proprement bourgeoise ». M. Trudeau a affirmé que les problèmes économiques ne peuvent se résoudre qu'avec des solutions économiques et qu'on ne doit jamais, sur ce plan, tenir compte du nationalisme.

Pendant la période de discussion libre, MM. d'Allemagne et Bourgeault ont demandé aux fédéralistes quels amendements

ceux-ci voulaient-ils apporter à la constitution? M. Trudeau a répondu que la province de Québec arrive à une maturation économique, qu'elle cherche une attitude démocratique. « Nous avons, dans la constitution, beaucoup de pouvoirs dont nous ne nous sommes jamais servis et d'autres dont nous nous sommes très mal servis. Avant de demander de nouveaux pouvoirs, il faudrait se servir de la constitution d'une façon éclairée. »

Pour résumer M. Trudeau a dit qu'il croyait que la lutte des indépendantistes actuels en est une de symboles et qu'elle ne diffère pas de celle des nationalistes des années 30. Il a terminé en ces mots: « L'Indépendance est une solution facile qui détourne des vrais problèmes. Je vous propose une politique rationnelle et je refuse de participer à une entreprise d'aliénation. »

"Nous ne sommes pas d'accord avec le Bill 60: c'est trop peu"

(C.G.) « On parle beaucoup d'économie en termes très distants », déclarait M. Pierre Bourgeault lors du colloque au Centre Social de l'Université de Montréal. Il ajoute: « On oublie cependant de prendre l'exemple dans la rue. En prenant cet exemple, on ne peut s'empêcher de croire au colonia-

lières et devenir un pays international ».

« Vous demandez aux indépendantistes des garanties quant au non-retour d'un Duplessis au Québec. Nous ne pouvons pas vous donner cette garantie mais, nous pouvons vous dire que Duplessis a existé sous la Confédération. »

Pour ceux qui sont contre tout nationalisme voulant faire un Canada uni, M. Bourgeault s'écria: « Mais c'est du nationalisme sans nation, cela! »

Certains économistes affirment que lors de l'indépendance, le niveau de vie baissera de 50%. C'est une affirmation gratuite. Nous ne le savons pas, ni les uns, ni les autres.

M. Bourgeault compara ensuite l'Indépendance à une grève. « C'est dur, mais dans le cas la faim justifie les moyens ». Il dénonça ensuite l'attitude des journaux envers les groupes séparatistes. Pendant le jeûne de M. Marcel Chaput, les journaux n'en ont jamais parlé en première page. Maintenant que le P.R.Q. s'achemine vers la ruine, il fait régulièrement la première page.

M. Bourgeault termina en disant à ses deux adversaires: « Je vous félicite pour la lutte que vous avez menée, pour la démocratie, pendant vingt ans. Mais,

M. Duplessis, vous ne l'avez pas battu, il est mort de lui-même. Mais aujourd'hui, messieurs les fédéralistes, vous faites fausse route. »

En réponse à une attaque, reprochant au R.I.N. d'avoir gardé le silence sur le Bill 60, M. Bourgeault déclara: « Nous n'avons pas appuyé le Bill 60, parce que nous ne sommes pas d'accord. Ce n'est qu'une amorce... Vous pouvez trouver dans notre programme le pourquoi de cela, quant à la langue, à la gratuité scolaire et à la confessionnalité. Nous reconnaissons, cependant, que le Bill 60 est une évolution pour le moment. »

En réponse à M. P.-E. Trudeau qui déclarait que l'indépendance était une solution de facilité, M. Bourgeault répondit: « Je ne crois pas que l'Indépendance est une solution de facilité. Si ça l'est, je l'accepte. Depuis deux cents ans, nous faisons du masochisme. Si on peut enfin faire une chose facilement, faisons-la! »

En terminant le colloque, M. Bourgeault posa cette question aux fédéralistes: « Lors de l'Indépendance, resterez-vous pour travailler avec nous? » Et M. Gérard Pelletier de rétorquer: « Monsieur le modérateur, j'aimerais vous souligner qu'une injure peut fort bien se présenter sous forme de question... »



M. Pierre BOURGAULT

lisme économique et de croire au nationalisme économique pour s'en sortir ». M. Bourgeault poursuit: Quel est votre pays, messieurs les fédéralistes, le Canada ou le Québec? Si c'est le Canada, vous réduisez le Québec à une réserve en demandant pour lui un statut spécial. « Nous voulons briser les fron-

"QUAND ON SE PREND POUR UNE NATION, IL NE FAUT PAS VIVRE COMME UNE PROVINCE"

Au dernier colloque de l'A.G.E.U.M., qui opposait deux fédéralistes à deux indépendantistes, M. André d'Allemagne, comme entrée en matière fit remarquer que parmi les nombreux problèmes au Canada, il y avait celui de la coexistence de deux nations. Après avoir situé le concept de nation canadienne-française, il déclara : « *Quand on se prend pour une nation, il ne faut pas vivre comme une province.* » Il ajouta : « *Nous (les indépendantistes), nous avons décidé de sortir de notre isolement, d'exister pour nous-mêmes et pour le monde. Pour cela, il nous faut diriger nous-mêmes notre vie collective, notre vie nationale.* »

Culture

« *Toutes nos activités se regroupent et se chevauchent.* » Pour posséder une culture, la nôtre, il faut contrôler les autres domaines. C'est à nous de solutionner ces problèmes, il ne faut pas le laisser à d'autres.

Politique

« *Les citoyens doivent se reconnaître dans leurs institutions et leur gouvernement.* » Tant

que ce sera le royaume des « *autres* », nous serons des sujets, et M. d'Allemagne d'ajouter: et des sujets ont toujours faits de mauvais démocrates.



André D'ALLEMAGNE

Economie

« *L'économie d'un peuple doit être au service de ce peuple.* » Pour cela, une planification

par Chantal GAGNON

s'impose. Le pouvoir politique doit contrôler cette économie, cette planification économique.

Confédération

« *Le peuple du Québec ne plus accepter la situation actuelle car elle est une double injustice; elle est injuste pour les canadiens-français, parce qu'elle ne leur donne pas les moyens normaux, nécessaires à leur épanouissement et, pour les « autres » (les canadiens anglais), elle est aussi une injustice car, nous n'avons pas assez de pouvoir pour faire ce qui nous plaît, mais nous en avons assez pour les empêcher de faire ce qui leur plaît.* »

Deux options

Nous avons devant nous deux options : ou devenir *américain*, car si nous renonçons à notre existence en tant que Canadien français, il est logique de se livrer au plus fort ; ou sinon, « *ne plus survivre, mais vivre* » ; « *avoir dans nos mains, un instrument de création pour façonner une société à notre image.* » Pour cela, nous devons avoir la plénitude du pouvoir.

Il existe, de poursuivre M. d'Allemagne, des fédéralistes de tous genres, qui veulent maintenir l'essence du statu quo. Bientôt, nous ne les prendrons plus au sérieux car, ils n'ont rien à dire. Les indépendantistes « *ne font qu'exprimer le besoin de liberté d'un peuple et c'est ceux-là que le peuple écouterait, je crois.* »

VENDREDI SOIR

5e étage

DANSES LIBRES

L'endroit par excellence pour se divertir !

50¢

N.B. Cravate et veston pour les messieurs

Débat-midi de l'A.G.E.U.M.

M. MARCEL CHAPUT sera le conférencier invité mardi, le 26 novembre, lors d'un des débat-midi de l'A.G.E.U.M., qui se tiendra, selon la tradition, à 12 h. 30 p.m., au Grand Salon du Centre Social.

Position de Gérard Pelletier

(D.B.) La position du rédacteur en chef de « *La Presse* », M. Pelletier, est dans les grandes

a déclaré que nous avons un choix fondamental à faire, celui de la démocratie ou celui de la dictature du prolétariat.

« *Nos problèmes, il ne faut pas les oublier pour parler d'indépendance. Nous devons faire face à du concret. Sur le plan social, le premier objectif est de supprimer le sous-prolétariat de misère. Il faut aussi régler le problème du chômage, travailler à la promotion ouvrière, faire de l'éducation politique dans les écoles, s'occuper de l'enseignement technique, de l'éducation des adultes, de la démocratisation de l'enseignement. Tous ces problèmes peuvent être réglés avec ou sans l'indépendance. Les Indépendantistes se figurent que nos problèmes ne sont pas les leurs. Par exemple en ne défendant pas le Bill 60, ils placent au-dessus de la réalité, leurs responsabilités de citoyens. Nous demandons aux générations montantes de prendre conscience de leurs graves responsabilités et de mettre toutes leurs énergies à combattre la misère qui nous entoure.* »



Gérard PELLETIER

lignes la même que celle de M. Trudeau. Reconnaisant l'urgence des problèmes actuels sur le plan provincial, il a affirmé que ceux-ci pouvaient effectivement être réglés à ce niveau. Il

Jeudi le 21

STEPHEN
FENTOK
GUITARE

Vendredi le 22

GRAND SALON

Billets en vente au
Centre Social

LES
CYCLO-
QUES

Vendredi le 29

AUDITORIUM (U. de M.)

Billets en vente au
Centre Social

L'APHASIE

L'orthophonie est une science toute nouvelle qui s'occupe de la rééducation des personnes qui souffrent de déficiences du langage parlé et écrit, et souvent de surdité. Incidemment, m'est-il permis de préciser que pour devenir orthophoniste, il faut suivre un cours de deux ans suivi d'un stage de plusieurs mois dans divers hôpitaux, et que ce cours combiné avec celui d'audiologie, se donne à l'école de réhabilitation, affiliée à la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Au terme de ces études, on décerne à l'élève, une maîtrise et généralement, il exercera sa profession dans les hôpitaux et les écoles spécialisées.

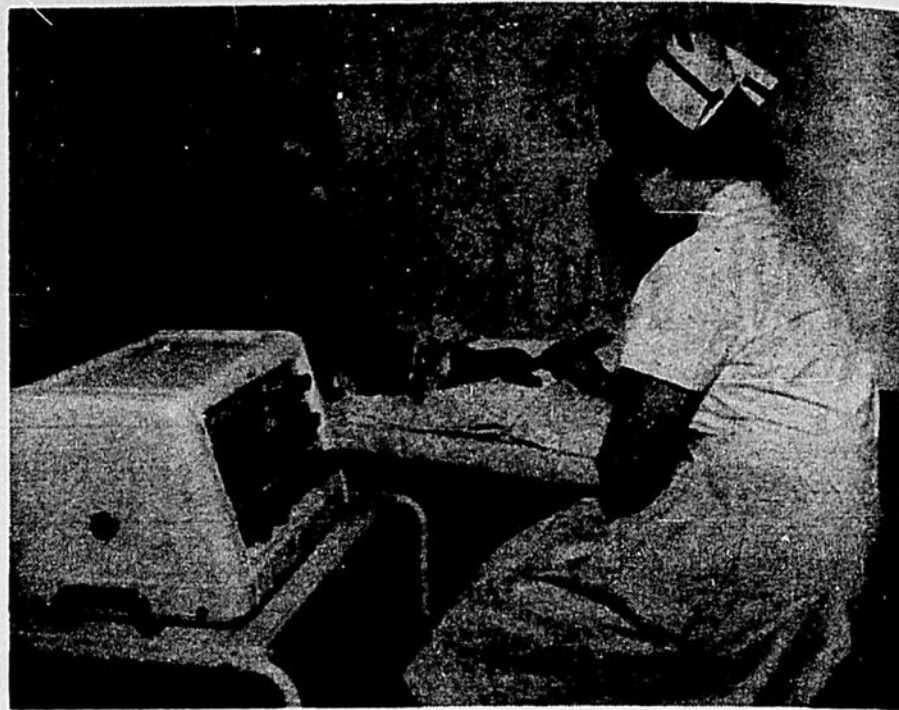
Parmi l'éventail de patients que l'orthophoniste est appelée

à traiter, il y a l'Aphasique. Mais qu'est-ce que l'aphasie? — C'est une maladie qui annihile partiellement ou non l'expression verbale et est une conséquence de l'altération plus ou moins sévère de l'aire corticale du langage. Parmi les causes les plus fréquentes de l'aphasie, il y a les traumatismes crâniens et obstétricaux, les hémorragies et les thromboses cérébrales.

Cette affection s'accompagne souvent de troubles paralytiques, épileptiques, amnésiques ou de la perception visuelle et auditive suivant la cause du mal et ses séquelles. Dans l'aphasie expressive le patient est incapable de s'exprimer verbalement tout en demeurant apte à saisir le langage parlé; tout au contraire, quand il s'agit d'aphasie

réceptive, il y a impossibilité d'intégration linguistique du message auditif bien perçu et interprété auditivement. Les deux formes peuvent hélas! affecter le même individu avec bien souvent, prédominance de l'une.

L'aphasie affecte aussi bien l'adulte que l'enfant et tout en demeurant pathologiquement identique chez l'un et chez l'autre, elle fournit extérieurement une image bien différente due au fait que chez l'adulte atteint d'aphasie (aphasie acquise) le langage et la compréhension des symboles phonétiques se sont précisés alors que chez l'enfant aphasique (aphasie congénitale), le langage ne peut se développer adéquatement et la compréhension qu'il suppose, se ré-



Les traitements d'électrothérapie sont très efficaces dans un grand nombre d'affections.

percute dans le développement intellectuel, cause directe de retard dans le rendement scolaire de l'enfant.

Dans la vie courante, ce type de malade a l'aspect d'un débile mental souvent même d'un malade mental alors qu'en fait, c'est un être pleinement conscient de son état et ses facultés intellectuelles en général sont intactes. — Et la société a une attitude parfois cruelle à son égard. Notre monde moderne en effet, exige de chaque individu, l'intégrité physique et un rendement maximum. Trop souvent, l'aphasique adulte rééduqué se voit contraint de ce fait, d'accepter un travail inférieur à celui qu'il accomplissait avant sa maladie et encore, s'il a la chance de pouvoir en trouver. Quelles répercussions, cet état n'a-t-il pas sur son moral et sa dignité d'homme! — Quant

Et le rôle de l'orthophoniste, où se situe-t-il dans cette rééducation de l'adulte et de l'enfant? Il tente de provoquer de nouvelles associations entre la chose connue et le symbole phonétique qui la définit, pour ce qui est de l'adulte; chez l'enfant, il lui faut frayer la voie aux symboles parlés, compte tenu des découvertes perçues du monde extérieur.

En guise de conclusion, l'orthophoniste verrait d'un fort bon oeil, l'application d'une loi fédérale et provinciale obligeant l'employeur à réengager son employé réhabilité, comme la chose existe au fait dans plusieurs pays européens (l'Angleterre par exemple). — La création au Canada et plus particulièrement dans la province de Québec, d'écoles spécialisées pour enfants aphasiques devraient prendre place tout naturellement dans le programme de renouveau en

L'école de réhabilitation de l'Université de Montréal

Plusieurs peut-être s'étonneront de nous voir prendre l'initiative d'écrire sur la réhabilitation.

C'est que nous ressentons le besoin de présenter la ou le thérapeute tel qu'il est, car nous réalisons, à regret, qu'il demeure souvent méconnu.

"UNE CARRIÈRE"

119 filles — 5 garçons

La Réhabilitation n'est donc pas exclusivement féminine, comme plusieurs semblent le croire.

Quoi qu'il en soit, ils arrivent sur le campus universitaire vers 18 - 19 - 20 ans; ils ont un B.A. ou un certificat de 12e année.

Ils reçoivent alors une formation de deux ans où l'étude des sciences médicales et de la thérapeutique moderne se fait conjointement avec stages et cliniques dans divers hôpitaux de la ville.

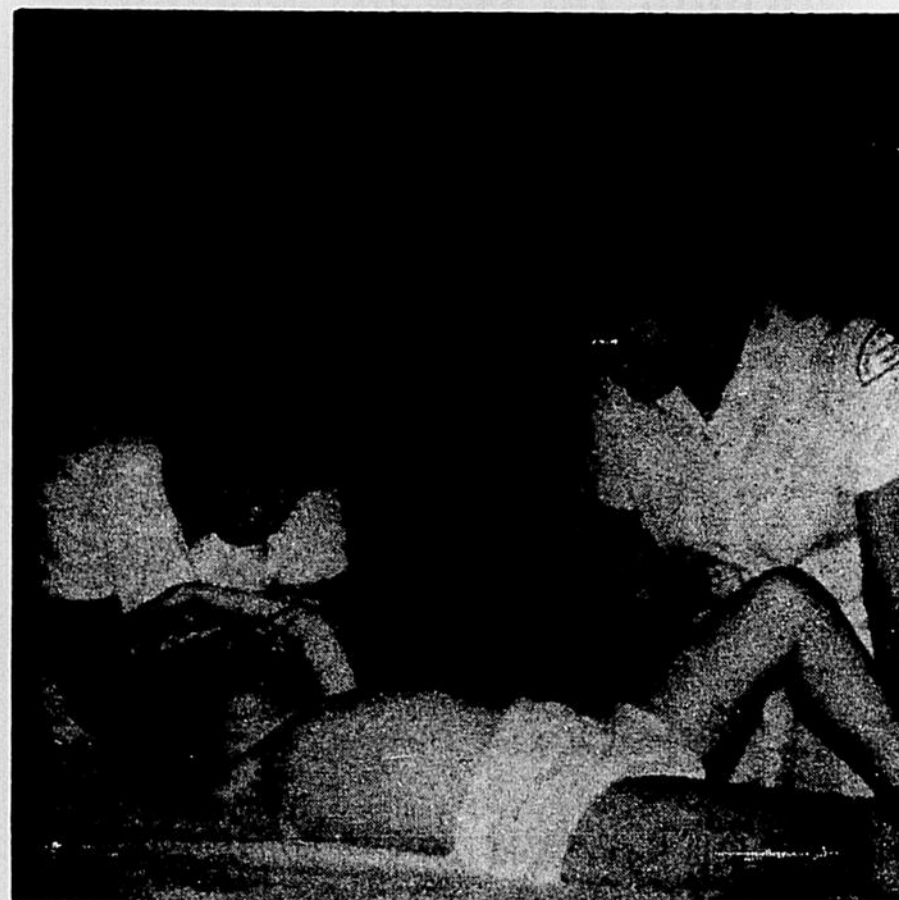
Gradués, on les retrouvera dans ces mêmes hôpitaux où ils seront physiothérapeutes, orthophonistes, thérapeute d'occupation ou audiologiste.

"RÔLE"

Le rôle du thérapeute est généralement peu connu; serait-ce conséquence de la pénurie actuelle de gens qualifiés en ce domaine médical ou d'une mauvaise interprétation populaire.

Pour ceux qui se poseraient la question, je répondrai que le thérapeute moderne éduque ou rééduque le malade pour son plus grand bien-être et un meilleur rendement personnel et social.

Jocelyne DESMARAIS



Conseillée par une physiothérapeute graduée, l'étudiante applique, en stage, les méthodes apprises.

à l'enfant aphasique, aucune école ne semble actuellement en mesure de l'aider à redevenir normal.

éducation dont le présent gouvernement provincial s'est fait le champion.

Louise BERGERON

La thérapie d'occupation dans un centre de réhabilitation

Je crois qu'il serait bon de préciser tout d'abord que la réhabilitation d'un handicapé consiste à l'aider à accepter son infirmité et à le rendre le plus indépendant possible physiquement, émotionnellement et socialement. La thérapeute d'occupation travaillant dans une équipe composée de médecins, travailleurs sociaux, physiothérapeutes, orthophonistes, psychologues et orienteurs, joue un rôle essentiel dans la réalisation de ce traitement. On peut définir la thérapie d'occupation comme étant toute activité, mentale ou physique prescrite spécifiquement et dirigée dans le but d'aider le malade à améliorer sa condition et à retourner si possible à la vie qu'il menait avant sa maladie ou son accident. Tissage, travaux à l'aiguille, arts, cuir repoussé, jardinage, menuiserie, mécanique, travail de bureau, jeux et activités récréatives ne sont que quelques-unes de ces activités spécifiques qui peuvent entrer dans un programme de traitement.

La thérapeute d'occupation établit dès le début une très bonne relation avec son malade;

c'est la condition pour réussir. Elle choisit ensuite une activité tout en tenant compte du handicap du patient, de sa personnalité, de ses goûts et du travail qu'il accomplissait.

Les activités de la vie quotidienne telles que se vêtir, manger, vivre en société viennent les premières sur la liste. Parfois c'est une raison psychologique qui empêche le patient d'être plus indépendant et de subvenir à ses besoins personnels. Dans ce cas la thérapeute doit motiver son malade à faire davantage.

Pour les femmes qui devront assumer la responsabilité de la tenue de maison, les activités domestiques telles que : cuisine, ménage, lessive sont toutes indiquées. En discutant et en travaillant avec l'handicapée, la thérapeute d'occupation peut voir quelles sont ses difficultés et lui suggérer au besoin une autre façon de procéder ou lui fabriquer des adaptations pour lui rendre la tâche plus aisée et lui éviter par surcroît la fatigue et la douleur. Parfois, une visite à domicile permet de voir plus exactement les problèmes

que la patiente a dans sa propre maison. Faire la lessive ou du ménage ou de la cuisine avec l'aide de la thérapeute redonne très souvent à l'handicapée l'assurance et la confiance dont elle a besoin pour essayer ensuite chez-elle.

Plusieurs patients référés dans un centre de Réhabilitation ont été depuis quelque temps isolés et privés d'une vie sociale normale soit pour des raisons médicales ou parce qu'ils sont déprimés et mal à l'aise en société. Le contact avec d'autres malades, des activités de groupe, les jeux thérapeutiques permettent à ces personnes de regagner la confiance en elles qu'elles avaient perdue et les motive à coopérer davantage au traitement.

En travaillant avec un patient il ne faut jamais perdre de vue ce qu'il deviendra lorsqu'il aura quitté le centre. S'il doit retourner au travail, la thérapeute d'occupation essaie de reproduire les conditions dans lesquelles il travaillera et augmenter graduellement la difficulté et la durée de ses activités jusqu'à ce qu'il ait la résistance et le courage de faire une journée complète de travail. Evidemment il n'est pas possible de reproduire tous les métiers et toutes les professions dans un centre de Réhabilitation, mais en observant le patient et en lui faisant passer quelques tests; la thérapeute d'occupation parvient à savoir quand il est prêt à retourner au travail. Si un handicapé ne pourra pas reprendre le métier qu'il exerçait auparavant, tous les membres de l'équipe travaillent à l'orienter vers quelque chose d'autre. Le rôle de la thérapeute d'occupation consiste alors à observer le malade et à étudier ses limitations physiques ou émotionnelles. Elle lui présente une grande variété d'activités pour être en mesure de connaître et de faire savoir aux autres membres de l'équipe exactement ce dont le patient est capable.

La thérapeute d'occupation n'a pas une tâche facile mais tellement intéressante et belle parce qu'elle s'adresse à une personne humaine et qu'elle s'adapte continuellement aux besoins particuliers de chaque individu.



En stage, l'étudiante enseigne aussi aux patients à devenir indépendants avec un ou plusieurs membres artificiels.

Physiothérapie au Canada

Un nom, seize lettres assemblées les unes à la suite des autres et pour dire quoi! — Une fille en blanc qui, de neuf heures à cinq heures, cinq jours par semaine va et vient ici et là dans un hôpital.

A chaque jour, dès son arrivée à l'hôpital, ce n'est pas seulement l'uniforme blanc qu'elle endosse mais toutes les responsabilités et exigences demandées par la profession.

Le matin, clinique externe; les uns après les autres, les patients de l'extérieur viennent à heures régulières pour leur traitement. Cas d'orthopédie, neurologie, cardiologie, médecine générale ou autres; cas de fracture, luxation, amputation, polio ou paralysie cérébrale; autant de cas qui prendraient ici des pages entières à énumérer et décrire et pourtant, chaque patient reçoit le meilleur traitement, la meilleure attention, les meilleurs soins exactement comme s'il était le seul ayant de l'importance pour la thérapeute.

L'après-midi, traitements individuels des patients internes, au gymnase ou à leur chambre pour les plus handicapés et inscription aux dossiers des progrès de chacun. Une dernière visite à l'opéré du jour, derniers conseils à l'infirmière et voilà une journée bien remplie. Il est difficile d'expliquer ici en quelques mots le travail de chaque jour car une journée passée dans un hôpital vaut mille mots.

Statistiques

Pour une population d'environ 17,000,000 d'habitants au Canada, on retrouve par suite d'enquêtes dans les diverses provinces une moyenne d'une thérapeute par 18,105 habitants ce qui revient à un nombre global de 930 thérapeutes pratiquantes au Canada. Le Québec pour sa part, sur une population d'environ 5,100,000 habitants, compte 160 thérapeutes seulement en service. Dans notre seule province, 80 postes pour cette profession sont vacants, c'est-à-dire que dans les 29 hôpitaux exigeant des thérapeutes diplômés on retrouve une physio par cent lits ce qui n'est pas concevable dans une province en expansion comme la nôtre.

On prévoit pour l'an 1970, en considérant l'augmentation de population, une demande nouvelle de 2,774 thérapeutes au Canada et il a été établi par suite de recherches en la matière que le nombre de thérapeutes engagées dans la profession en 1970 ne sera que de 2213 : nous avons donc un déficit de 500 diplômées.

Etant donné que les besoins deviennent de plus en plus grands auprès des malades et des handicapés, il est donc urgent de rétablir la situation au Canada.

RÉHABILITATION

Connaissez-vous la Réhabilitation? La physio-thérapie, l'audiologie. L'occupation thérapie, l'orthophonie, ça vous dit quelque chose? Pour vous aider à mieux connaître ces professions, nous avons pensé vous les présenter sous différents aspects.

Lorsque vous rencontrez des physiothérapeutes à l'hôpital, comment vous apparaissent-elles? Comme des personnes qui reviennent continuellement vous faire travailler, vous faire faire des exercices musculaires? Comment voyez-vous la thérapeute d'occupation? Sans doute, vous vous dites que celle-ci enseigne aux patients à faire du cuir, de la poterie, du tissage, mais, savez-vous dans quel but elle fait cela? Et l'audiologiste? Et l'orthophoniste? Si vous aviez un confrère ou une consœur dans une de ces branches vous auriez sans doute un tas de questions à lui poser. « Quelles sont vos méthodes de traitement? » « Combien de thérapeutes y a-t-il à Montréal? », etc., etc.

Vous voulez en savoir davantage sur ces professions? Lisez donc les articles que les étudiantes de l'école de Réhabilitation ont écrits pour vous exposer leurs réalisations, leur carrière.

Madeleine CHARLAND

Colette DION

Michelle FERLAND

Les Anneaux de Bicêtre

de GEORGES SIMENON

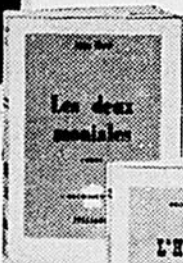
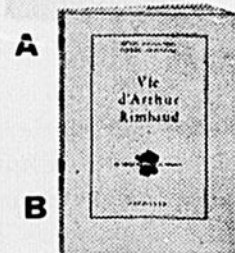
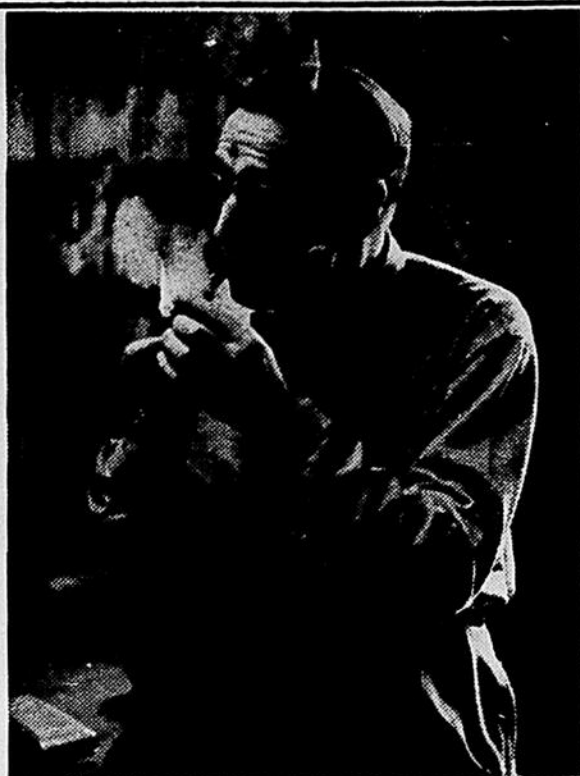
Qu'il se soit vendu des "ANNEAUX DE BICÊTRE" 100,000 exemplaires en moins de 15 jours, et que la lecture de ce roman magistral ait inspiré de longs commentaires élogieux à François Mauriac, c'est le miracle Simenon.

Jamais encore Simenon n'était allé aussi loin dans la connaissance de l'homme, face à son destin. Jamais il n'avait écrit un livre plus fascinant.

(SE VEND EN LIBRAIRIE: \$4.00) Prix aux membres: \$2.86 plus 14¢ de frais de poste

GRATUIT 3 VOLUMES

AUX NOUVEAUX MEMBRES DU CERCLE DU LIVRE DE FRANCE



A PARTIR AVANT LE JOUR de Julien Green Une extraordinaire confession qui éclaire toute l'œuvre d'un des grands écrivains de notre temps. VALEUR: \$3.00

B VIE D'ARTHUR RIMBAUD de Henri Matarasso et Pierre Petitfils De nombreux documents inédits jettent enfin une lumière nouvelle sur cet adolescent génial qui cessa d'écrire à 20 ans. VALEUR: \$3.00

C MÉMOIRES SECRETS DU CHEVALIER DE ROSAZ de Henry Bordeaux Ce roman du célèbre écrivain qui vient de mourir, nous fait revivre l'époque de la restauration et de l'empire. VALEUR: \$3.00

D MADEMOISELLE IRIS de Michel Davet Dans le monde du théâtre, l'amour fait des ravages autour d'une célèbre comédienne. Roman gai et brillant. VALEUR: \$2.50

E PARIS de René Sédillot Toute l'histoire de Paris, de ses rues, de ses monuments et aussi celle des Parisiens qui souvent décidèrent du sort de la France. VALEUR: \$3.75

F MADAME DE POMPADOUR de Jacques Levrain (édition illustrée) Dégagée des calomnies comme de l'adulation aveugle, la véritable Madame de Pompadour est une figure fascinante et inoubliable. VALEUR: \$6.50

G L'HOMME À LA CUIRASSE de François Panthier A 41 ans Hélène découvre l'amour passion et s'y abandonne totalement. Un roman remarquable. VALEUR: \$2.75

H LES DEUX MONIALES de Anne Huré Roman d'une intensité dramatique exceptionnelle qui raconte le combat que se livrent à l'intérieur d'un couvent deux religieuses dont l'une est janséniste et l'autre est libérale. VALEUR: \$2.75

I CINQ MARS OU LA PASSION ET LA FATALITÉ de Philippe Erlanger Pour la première fois une des plus passionnantes énigmes de l'Histoire de France reçoit une fascinante explication. VALEUR: \$3.50

COMMENT DEVENIR MEMBRE

Inscrivez-vous aujourd'hui et vous recevrez comme prime d'adhésion gratuite les trois volumes que vous avez choisis. De plus nous vous enverrons pour votre premier achat, notre livre du mois "LES ANNEAUX DE BICÊTRE" de Georges Simenon qui vous coûtera \$2.86 plus frais de port.

Tous les mois nous vous offrons les plus grands succès littéraires de l'heure—qui se vendent en librairie parfois jusqu'à 50% plus cher—au moment même où ils

paraissent à Paris, ordinairement au prix de \$1.86 plus 14¢ de frais de port.

Avez vous adresserons nos bulletins mensuels qui vous renseigneront sur les livres que nous offrons. Vous les acceptez ou les refusez à votre choix. Votre seule obligation est d'en acheter 3 autres dans l'année. De plus, dès que vous aurez acheté quatre de nos sélections, vous recevrez gratuitement un magnifique livre-prime.

- PARTIR AVANT LE JOUR Julien Green
- VIE D'ARTHUR RIMBAUD Henri Matarasso et Pierre Petitfils
- MÉMOIRES SECRETS DU CHEVALIER DE ROSAZ Henry Bordeaux
- MADEMOISELLE IRIS Michel Davet
- PARIS René Sédillot
- MADAME DE POMPADOUR Jacques Levrain
- L'HOMME À LA CUIRASSE François Panthier
- LES DEUX MONIALES Anne Huré
- CINQ-MARS OU LA PASSION ET LA FATALITÉ Philippe Erlanger



LE CERCLE DU LIVRE DE FRANCE

3300 boul. Rosemont, Montréal 36—RA. 9-6325

Envoyez-moi gratis les trois volumes indiqués ci-contre.

Inscrivez-moi au Cercle du Livre de France et envoyez-moi, pour mon premier achat, votre livre du mois, LES ANNEAUX DE BICÊTRE de Georges Simenon qui ne me coûtera que \$2.86 plus 14¢ de frais de poste (se vend en librairie \$4.00). Adressez-moi régulièrement vos bulletins mensuels qui me renseigneront sur les livres que vous m'offrez. Je ne m'engage qu'à acheter 4 sélections par année, qui me coûteront en général \$2.00 tous frais compris. Je pourrai, en tout temps, me retirer de votre Cercle après avoir acheté quatre ouvrages. Vous vous engagez, par contre, à me donner un livre-prime dès que j'aurai acheté quatre sélections et toutes les fois par la suite que j'en achèterai quatre.

Nom: _____ (Écrivez lisiblement)

Adresse: _____

Ville: _____

Pour les personnes demeurant en dehors du Canada, écrire à notre bureau de New York: Le Cercle du Livre de France Inc., 1860 Broadway, New York 23. QL 6-63

peinture

DES TOILES ET RIEN D'AUTRE

Jean Desmarais tenait du 9 au 16 novembre dernier au Ritz-Carlton sa troisième exposition montréalaise au cours de laquelle il exposait une quarantaine de portraits pour la plupart des toiles.

Ces portraits étaient faits sans mauvais goût avec une technique remarquable et donnait, paraît-il, une représentation très exacte des modèles. C'est donc dire que Jean Desmarais est un portraitiste de talent, mais quoiqu'il porte la barbe il n'a strictement rien d'un artiste.

Je ne cherche pas à dire que l'art doit nécessairement être abstrait et que toute peinture d'après modèle n'est qu'un jeu de technique. De grands peintres, d'authentiques artistes, ont peint et peignent encore d'après modèle et n'ont jamais touché au non figuratif.

Toutefois l'art implique une création, un apport original et personnel de la part de l'artiste quel que soit son style de peinture. Van Gogh faisait du figu-

ratif et non pas de la copie servile du modèle. Et c'est là le défaut de Jean Desmarais.

Il n'y a chez Desmarais qu'un seul désir: reproduire exactement le modèle. La plupart de ses toiles reproduisent le modèle dans une pose sans expression, probablement pour qu'il soit plus « ressemblant. » Dans quelques rares cas on voit que le peintre cherche à donner une expression quelconque à sa toile. A l'intérieur de ces raretés les réussites sont également rares.

Desmarais a un talent remarquable pour reproduire sur toile exactement et sans rien ajouter. Malheureusement pour lui l'invention de la photographie l'a rendu complètement inutile. Mais comme certains photographes cherchent à donner à leurs photographies une expression quelconque qui les distingue d'une froide reproduction, il y a encore lieu d'espérer pour les peintres pour qui l'art, c'est la technique.

Michael Mc ANDREW

Philosophie

CE QUI EST À CÉSAR

Il y a, dans l'acte de posséder, une espérance illusoire et de fausses prétentions, totalement étrangères au simple fait d'avoir. A la limite, alors que, par la force, le maître entend posséder l'absolue puissance, il a, celui qui, en son âme, oeuvre à faire état des êtres les plus divers.

Chaque jour, la réclame multiplie des Cyranos qu'un fixatif à chevaux récompensera d'une caressante Roxane; et Maupassant raconte, paraît-il, comment, dans un ronflement, un chasseur de grande classe, désormais libre de posséder à son aise une dinde dont il avait quémanté les faveurs depuis quelques décades, s'endormit au lit de sa belle, harrassé de ses courses aux bois. Au chapitre de ces deux manifestations d'indigence, la leçon apparaît avec l'inconsistante fumée laissée pour partage au possesseur présomptueux qui, d'une part, ne s'était pas enquis à temps du moyen

de jouir plus qu'il n'était capable, et, d'autre part, surestimait les possibilités raisonnables des moyens employés aux fins de sa convoitise. Or la fine pointe de chacun de ces deux pôles a pour nom finitude.

Toute possession, par sa mainmise illégitime sur ses fruits, nie amèrement cette gratuité inhérente à l'existence telle que posée, offerte. Parfois même, nos subtilités à l'égard des choses nous pousseront à posséder coûte que coûte pour la vanité de partager avec autrui le don éternel de la nature.

Reste que, faisant la nique à la violence, la possession plus noble qui s'oriente dans le sens de l'Esprit demeure à portée de toutes les douceurs; ainsi, à qui prétend posséder la vérité, il est toujours permis, devant la gratuité de l'objet, d'emprunter le sourire du sage dont le geste unique est alors de tendre la main.

Théâtre

Gratuité scolaire vis-à-vis responsabilité

Devant l'ampleur qu'accuse le problème pécuniaire au sein du monde étudiant, chacun s'évertue à trouver des panacées capables de remédier à la situation présente, situation déplorable et néfaste! Quelques-uns échafaudent des tentatives de solutions, les autres s'ingénient à les démolir ou à appuyer avec enthousiasme ces élucubrations. Tous en parlent; de la discussion ne jaillissent que de rares éclairs, la plupart d'entre nous ayant oublié de situer exactement le problème dans son contexte précis.

Par exemple, devant le problème de la gratuité scolaire, je considère que la question première n'est pas de savoir si l'idée « a collé » dans le milieu; la question primordiale n'est-elle pas de poser d'abord des structures, de former un canevas où l'on tisserait graduellement tout l'édifice d'un système aussi précis que possible et permettant ainsi de discuter ou d'analyser une situation donnée, bien posée dans la réalité et permettant ainsi une prise de position pour ou contre, sans équivoque. Dans la conjoncture actuelle, comment objectiver vraiment une réponse, comment se prononcer sur un plan flou, dont l'imprécision nous en cache l'acuité et la nécessité immédiate. Nous semblant moins effectif, le problème se teinte de négativisme alors que des assises solides accéléreraient considérablement le processus de l'opération « gratuité scolaire ».

Question primordiale s'il en est une, la gratuité scolaire doit essentiellement comporter un aspect d'engagement de notre part. Une politique de gratuité sans engagement de notre part fausserait complètement notre sens de l'honneur et des responsabilités. C'est pourquoi un système sans effort soutenu et substantiel de notre part pré-inutiles. Le côté responsable de ce projet réprimera les dangers d'échecs plus nombreux, les absences répétées aux cours et les migrations d'une faculté à l'autre, d'année en année. Donc ce côté « responsabilité » du projet trouvera d'abord ses assises dans le sens de dignité de l'étudiant, dans son désir de probité. Cependant, on sait trop bien que l'humain est faillible et que le thème de l'intégrité peut aisément se dissoudre lorsqu'aucun élément extérieur ne l'appuie.

A cet effet, ne devra-t-on adopter des règles qui servi-

raient à stimuler l'enthousiasme, « étudiant » : la formule de gratuité partielle, présentement employée à l'Université de Vancouver, formule où l'étudiant ne paye que les frais de sa première année de cours et reçoit le reste du cours gratuitement ne s'avère-t-elle pas une solution adaptable dans notre Université? La disposition selon laquelle l'étudiant doit payer une année à reprendre après un échec, au Collège militaire de Saint-Jean, par exemple, n'offre-t-elle pas certaine possibilité de transplantation dans notre futur système? Ces mesures permettraient d'éviter un trop grand désintéressement de la part d'étudiants plus ou moins sérieux, ou de nous stimuler aux moments de passivité que nous connaissons tous par moments.

Au sujet de l'admission des candidats étudiants au sein de ce programme, l'application de normes d'acceptation plus sévères (examens ou autres moyens), permettraient certes de

miser d'avantage sur les qualités intellectuelles que sur les capacités monétaires de l'étudiant.

Toutes ces suggestions demeurant au stade d'hypothèses, seule une commission d'experts en la question pourrait nous fixer sur les plus ou moins grandes possibilités d'adaptation dans le contexte québécois.

Toujours dans le contexte de l'opération « gratuité scolaire », il serait très opportun d'instaurer un système de vente de manuels scolaires à un prix coûtant ou presque. Les exploitations dont sont victimes les étudiants constituent un grave abus à réprimer. En effet, certaines librairies jouissent du monopole de stocks de bouquins et entendent profiter de la situation, et ce, au détriment des étudiants sans-le-sou.

Avec la gratuité scolaire, le service des prêts-bourses demeurera-t-il effectif ou devra-t-il disparaître?

Sûrement, certains étudiants, particulièrement ceux demeu-

rant à l'extérieur ne pourront se passer de bourses, même avec la gratuité. Cependant, une très large part des étudiants pourra renoncer à cette aide et ainsi, les études de dossiers, par la diminution de demandes permettront plus d'efficacité, plus de minutie et partant, plus de justice. Les premiers responsables du succès de cette mesure sont les étudiants par leur sincérité. Il est plus que regrettable de voir ces « sangsues » qui soutirent des bourses à ceux qui en ont réellement besoin!

Je crois qu'il est très significatif que le problème de gratuité scolaire se pose au même moment où les jeunes de tous les milieux ont décidé de se ten-

dre la main et de former une seule société jeune et dynamique. Ils attendent beaucoup de nous, ces jeunes travailleurs, eux qui n'aperçoivent l'Université que derrière, très loin derrière un « signe de piastre ». Leur appui dans notre campagne nous montre assez bien qu'ils le désirent autant, sinon plus que nous ce programme de gratuité.

Bref, un problème qui pré-occupe non seulement les étudiants, mais tous les jeunes québécois ne peut demeurer sans solution et la réponse, nous l'attendons avec confiance, mais nous ne cesserons pas d'y travailler, jusqu'au bout.

Andrée BRIEN

Pourquoi ne pas faire remodeler vos vêtements par des experts?

• Altérations • Réparations • Remodelage • Nettoyage à sec
SPECIALITE: Remodelage de vêtements pour dames et messieurs
Habits sur mesures taillés à la main pour hommes et jeunes gens

TAILORING & VALET SERVICE

E. Molnar, tailleur sur mesures

5190^e Côte des Neiges (près de Steinberg)

RE. 3-1363

Le
minerai
de fer
richesse
du pays



IRON ORE COMPANY OF CANADA

**QUEBEC NORTH SHORE & LABRADOR
RAILWAY COMPANY**

et ses compagnies associées

Sept-Îles • Schefferville • Labrador City
Québec Québec Terre-Neuve

Merveilleuses occasions de se tailler une carrière en

GÉOLOGIE

**GÉNIE: civil, électrique,
mécanique, minier,
métallurgique,
chimique**

Prière d'adresser toute demande
de renseignements au :

Service du personnel,
Iron Ore Company of Canada,
Sept-Îles, Québec

ou encore de rencontrer nos représentants lorsqu'ils
visiteront votre université les

27, 28, 29, 30 novembre

UN LAÏC AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N.D.L.R. : Le texte ci-dessous est un extrait du « Campus Estrien » de l'Université de Sherbrooke. Dans une ville qui vit sur le moindre signe de son Archevêque, les étudiants, comme ailleurs, sont d'avant-garde.

Nous demandons
—Un laïc dans le Conseil d'Administration
—Les étudiants représentés au Conseil Universitaire
Roger FILION
Rédacteur en chef

A l'heure où les vagues de démocratisation secouent l'état du Québec et que les étudiants, par l'intermédiaire de l'U.G.E.Q., discutent de syndicalisme étudiant.

A l'heure où la compétence devient le principal critère de sélection, l'université de Sherbrooke se signale en demeurant, toujours et toujours, au stade des effectifs primaires :

Conseil d'administration

Recteur magnifique :

Mgr. Irénée Pinard, P.A.

Vice-Recteur :

Mgr. Maurice O'Bready, P.D.

Secrétaire général :

M. l'abbé Antoine Sirois.

Trésorier :

Mr. l'abbé Paul Gilmore.

Conseillers :

Mgr. Edouard Marcoux, P.D.

M. le chanoine Roger Maltais.

M. l'abbé Gilles Veronneau.

Nous ne sommes guère « anticléricaux » si l'on s'en tient à la définition habituelle et impropre de : « opposé de façon radicale et systématique à toute idée, tendance ou intervention du clergé ».

Mais nous le sommes, et très profondément, par opposition au cléricisme. Il n'y a rien de plus déprimant pour un catholique que de voir le clergé abuser d'une situation en imposant ses membres en trop grand nombre.

L'Université de Sherbrooke a célébré son dixième anniversaire et son conseil d'administration est entièrement composé de clercs. Nous disons que c'est une situation anormale.

Un laïc dans le conseil d'administration et pourquoi ?

Nous sommes devant une question de principe. Nous croyons que les charges administratives devraient être confiées à des hommes dont la compétence est reconnue, indépendamment du fait qu'ils soient clercs ou laïcs. Ce critère de sélection nous semble le plus valable parce qu'il est le plus juste. Partant de ce fait, rien n'empêche d'avoir des clercs... si leur compétence est certaine.

Après tout, l'Université tire principalement sa subsistance

des deniers du peuple et de la contribution de certains bien-faiteurs. Nous sommes donc en droit de le demander.

Aux esprits malsains qui oseraient dire que les lignes qui précèdent ont un but caché, (c'est-à-dire : déloger tous les clercs) nous les invitons à prendre garde. Le présent conseil d'administration a fait du bon travail puisqu'il a présidé au progrès constant de notre université; il faut le reconnaître et c'est pourquoi nous le félicitons. Mais nous discutons une question de principes et il ne faut pas en déroger.

C'est au grand chancelier que revient le droit et le pouvoir de choisir et de nommer les membres du conseil d'administration, d'en reviser la liste chaque année et de les démettre à volonté. Nous, étudiants de foi catholique, demandons respectueusement au grand chancelier de bien vouloir admettre et comprendre ce premier principe. Nous ne saurions vous blâmer actuellement de ne pas tenir compte de l'élément laïque; vous avez sans doute vos raisons, malheureusement nous les ignorons. Peut-être trouverez-vous quelques moments pour y penser puisque le besoin s'en fait sentir ?

D'autre part, nous croyons que les associations des professeurs et des étudiants devraient travailler vigoureusement pour qu'un laïc ait le droit de siéger au conseil d'administration. Leur attitude concernant ce problème capital nous laisse perplexe et nous oblige à nous poser cette question: ont-ils vraiment conscience de leurs responsabilités? comment expliquer leur mutisme ?

Nous espérons que les responsables pourront attaquer le problème bientôt et le résoudre le plus sagement possible.

Au conseil universitaire ?

Puisque l'on y discute de problèmes qui concernent directement ou indirectement les universitaires, il nous semble souhaitable, pour le bénéfice même du conseil, que les étudiants y soient représentés. Cela pourrait se faire de diverses façons et nous en mentionnons deux :

- 1) Que les étudiants soient représentés directement par un membre de l'A.G.E.U.S.
- 2) Que les associations des professeurs et des étudiants délèguent un représentant (ce représentant serait un professeur ou un étudiant).

Nous espérons que ces quelques suggestions de la part du journal sauront atteindre les personnes responsables et qu'à leur tour ils sauront penser le problème.



Le régiment des blouses présente les nouvelles recrues pour le campus !

A. CAPORAL DU DIMANCHE — la blouse blanche égayée d'un corsage en dentelle à la diagonale. Col rond. Tailles 10-16. **6.95**

B. LIEUTENANT DE CAMPAGNE — la blouse quadrillée rouge-blanc, vert-blanc. Manches longues. Boutons au col. Tailles 12 et 16. **5.95**

C. GENERAL DE REVUES — la blouse blanche au corsage orné de plis à l'horizontale. Manches longues. Tailles 10-16. **6.95**

D. ORDONNANCE AUX MISSIONS SECRETES — la blouse imprimée aux tons foncés de rose, brun terre et olive. Manches 3/4 à revers. Tailles 10-16. **7.95**

E. COLONEL FANTASIE — la blouse à broderie ajourée de points-fleurs. Col à boutons. Blanc, rose, bleu et beige. Tailles 10-16. **8.95**

Toutes en coton, arborant un air gentiment masculin « Lady Manhattan », elles s'adaptent aux jumpers, jupes, pantalons et shorts.

COMPOSEZ VI. 2-9331
poste 694

En liberté temporaire à la boutique « Mode-Collège » du rez-de-chaussée, chez EATON.

L'AFRIQUE SOCIALISTE

Quarante-sept pays ou territoires existent aujourd'hui en Afrique. A la fin de la dernière guerre, quatre territoires seulement jouissaient de leur indépendance (Ethiopie, Egypte, Libéria et Afrique du Sud.)

Or en 1963 on peut compter trente-trois pays indépendants dont vingt-trois le sont depuis 1960, et l'on prévoit l'émancipation de la plupart des quatorze colonies existantes dans un avenir plus ou moins rapproché.

Est-il possible d'établir des tendances politiques et économiques générales pour l'ensemble de ces nouveaux pays? Il serait dangereux d'établir catégoriquement une tendance majoritaire puisque les deux tiers de ces nouveaux pays africains sont à peine nés et qu'ils sont sujets à des changements politiques aussi divers que soudains.

Cependant, quel que soit le type de gouvernement, la grande majorité fait face au même problème: le sous-développement économique.

En effet les cinq-sixièmes du territoire africain sont sous-développés (quatre-vingt pour cent des revenus du continent proviennent de l'agriculture). Or chaque pays, s'il veut survivre, doit en moins d'un quart de siècle passer d'une économie primitive de type agricole à une économie industrielle moderne. Il doit donc sauter du dix-huitième au vingtième siècle en quelques années.

C'est là, je crois, la base économique du problème politique auquel le pays nouvellement indépendant devra faire face, s'il ne veut pas retomber immédiatement sous la domination économique d'une nation étrangère.

Car le gouvernement du pays sous-développé devra prendre des mesures radicales et très impopulaires. Il devra, avant tout, instituer un « plan » d'épargne forcée afin de trouver le capital nécessaire à des investissements massifs pour créer une industrie proprement nationale. Or ce plan ne produira pas de résultats tangibles avant dix ou quin-

ze ans; et comment expliquer à un peuple dont la grande majorité n'a pas l'ombre d'une éducation primaire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes lorsqu'après cinq ou dix ans aucune hausse du niveau de vie ne vient justifier le dur travail accompli? C'est le problème que doit résoudre le parti au pouvoir dans une démocratie à suffrage universel: le « plan » sera attaqué par les adversaires du gouvernement au pouvoir et l'on peut prévoir que le mandat du parti instigateur du plan ne sera pas renouvelé. Doit-on en conclure que la démocratie est un luxe que le pays sous-développé ne peut se payer?

Puisque la seule façon d'effectuer les transformations économiques nécessaires à l'indépendance d'un nouveau pays sera fatalement impopulaire, (soit la planification qui empêche la hausse du niveau de vie pour une période de temps déterminée) et puisque par conséquent il faut un gouvernement très fort pour imposer des législations impopulaires, la meilleure formule semblerait être celle d'un gouvernement socialiste à parti unique. Mais on ne peut ignorer les dangers inhérents à ce type de gouvernement qui, en fait, est un genre de dictature. Qu'est-ce qui garantit la bonne foi et le dévouement du parti au pouvoir lorsque la sanction populaire n'est plus là pour effrayer les dirigeants? Il y a trop d'exemples de dictatures néfastes autant dans l'histoire que sur la scène internationale présente pour qu'on puisse accepter ce mode de gouvernement sans réserves.

Il faudrait donc que ce gouvernement soit élu pour la durée d'exécution de son plan, dix ans par exemple, afin que le peuple puisse constater le résultat avant de se prononcer sur la validité de la politique gouvernementale.

Le second problème, tout aussi important que l'économie du pays, est celui de l'éducation. Un programme d'éducation populaire extensif sera nécessaire

afin de former les compétences qui assureront le progrès économique du pays. L'Afrique sous-développée ne peut pas indéfiniment importer des ingénieurs, des entrepreneurs, des économistes, et, ce qui est beaucoup plus grave, des éducateurs « made in U.S.A. » ou bien fabriqués en U.R.S.S.

On réalise le manque chronique d'éducation, lorsqu'on apprend, par exemple (et il y en a une foule d'autres), que le ministre de l'éducation du gouvernement congolais de Brazzaville affiche hautement le plus haut grade scolaire qu'il ait obtenu, soit un certificat de septième année. Déjà, cependant, quelques pays ont établi des réseaux embryonnaires de télévision devant servir principalement à l'éducation.

L'éducation des masses des nouveaux pays servira également à créer une certaine unité nationale absolument nécessaire au bon fonctionnement du gouvernement.

affaires INTERNATIONALES

A l'origine, l'Afrique a été divisée par les puissances coloniales européennes sans aucun souci de préserver l'unité des peuples habitant les territoires colonisés. Le résultat est un manque grave d'unité nationale; chaque pays est divisé en trois ou quatre tribus qui se méprisent ou se jalouent les unes les autres. Au Ghana, par exemple, N'Krumah n'a pas le respect et l'appui des autres tribus que la sienne. Le Nigéria a dû former une fédération pour laisser à chacun de ses trois tribus une certaine autonomie politique et économique. Les troubles intérieurs du Congo n'ont pas d'autres causes que des rivalités inter-tribales.

Or, l'éducation seule peut combattre efficacement ce régionalisme en formant une certaine conscience nationale. Mais celle-ci ne naîtra pas avant la prochaine génération qui est actuellement sur les bancs de l'école; en attendant, il faut un gou-

vernement autoritaire, et parfois même despotique, pour éviter les guerres civiles.

Les problèmes fondamentaux et urgents de l'Afrique actuelle ne peuvent donc être résolus que par un gouvernement fort qui, d'une part, impose un plan économique et, d'autre part, crée une conscience nationale. La démocratie est un luxe que l'Afrique ne peut encore se payer.

Exploité pendant deux siècles de colonisation, à peine libéré, le continent noir est conscient de son retard économique. Il sait qu'il faut éliminer le plus rapidement possible ce retard pour éviter un retour à l'ancien ordre. C'est pourquoi je crois qu'il est prêt à accepter les régimes politiques les plus radicaux, à prendre des risques qui nous semblent énormes, mais il n'a rien à perdre et tout à gagner.

André OUMET

La Compagnie Procter & Gamble of Canada, Limited

Hamilton (Ontario), Pointe-Claire (Québec)

offre des postes au niveau de la direction et de la surveillance

dans les services suivants:

RECHERCHE SUR LES PRODUITS ● MISE AU POINT DES
TECHNIQUES ● GÉNIE MÉCANIQUE ● FABRICATION
ORGANISATION SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL ● CONTRÔLE
DE LA QUALITÉ

Les candidats devront posséder un cours
universitaire adéquat en science et en génie.

La compagnie enverra des représentants interviewer les étudiants
à l'université,

les 27 et 28 novembre 1963

Les interviews se feront par l'entremise du Bureau de Placement de l'université

Le stylo qui caresse le papier



Si votre North-Rite n'écrit pas aussi longtemps qu'il le devrait, à votre sens, nous vous enverrons un autre rechange — GRATUIT!

NORTH-RITE '98' SEULEMENT **98c**

peinture

Le sixième salon des jeunes

Il se tient actuellement, à l'Étable du Musée des Beaux-Arts, le 6e Salon de la Jeune Peinture.



Raymond CHARLAND

Des 290 oeuvres présentées par 150 artistes de l'État du Québec, 28 ont été retenues par

le jury, à cause de leur valeur nettement supérieure.

Une oeuvre m'a grandement intéressé : un tableau signé R. Charland et intitulé R.V.

Raymond Charland, qui incidemment est un étudiant de la Faculté des Lettres — ce qui n'enlève rien à la valeur intrinsèque de son oeuvre —, n'en est pas à ses premières armes dans le domaine de la peinture. Il a déjà participé à de nombreuses expositions de groupe. Le printemps dernier, il a tenu une exposition solo à la Galerie Rita Huot. Quelques-uns de ses tableaux font maintenant partie de collections privées à Montréal et à l'extérieur.

Dans son cas, parler de talent, de promesses, me semble inutile. Le tableau exposé à l'Étable prouve que R. Charland sait maîtriser la matière sur laquelle il travaille. Il en tire des effets de texture qui, accrochant

la lumière, s'harmonisent à la violence transparente d'un rouge dégradé en violet où perce comme une moisissure blanche.

Ce tableau qui semble provoquer les sensations tactiles autant que visuelles, me fait songer à cette parole de Joseph Delteil : « *Je suis sens, et rien de ce qui est sensation ne m'est étranger.* »

Qui ne sentira pas dans sa chair le drame de l'homme sur la terre, aura toujours la ressource de s'interroger sur l'originalité de l'oeuvre, sur les techniques, ou les recettes.

J'espère qu'une exposition prochaine nous permettra de vérifier s'il s'agit du produit d'un accident, simple reflet d'une civilisation sans âme, ou d'une tentative révolutionnaire de s'exprimer dans un lyrisme de la matière.

Marcel ROCHELEAU



CERA

RITA LETENDRE EXPOSE

Dix-huit éclaboussures encadrées et puis voilà, Rita Letendre expose. J'étais bien disposée pour visiter cette exposition, même si j'avais quelques pressentiments. Ça m'apprendra ! Toute la durée de cette courte visite, je l'avoue (on a beau être masochiste, il faut quand même éviter les abus), j'ai eu à regarder ces grandes égratignures bossues, raccommodées, ces gersures affolées.

Si seulement Rita Letendre avait du goût dans ses couleurs, un tout petit peu, il y aurait peut-être de l'espoir, mais ces tons insensés d'orange maladif ne sont à aucun titre propres à relever la médiocrité de ses toiles. Accueillir la métamorphose de « *Toison noire* », qui est en soi une sordide marre de noir, de rouge et d'orangé, est une déféction intellectuelle.

Si « *l'art réclame l'émotion beaucoup plus que le savoir* » (1) il est en droit d'exiger un équilibre partiel qui permette des formes esthétiques incrustées dans un harmonieux coloris. Rita Letendre a droit à ses émotions et à leur expression, mais de là à les exhiber comme créations artistiques !

Décomposer la forme pour recréer selon son optique, c'est le

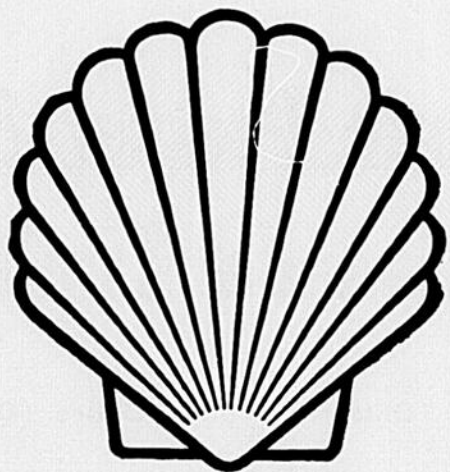
privilege du peintre, mais s'il ne se sent pas la force de recréer ce qu'il vient de dissoudre et qu'il est impuissant à créer de par son imagination et son talent, il ne doit pas s'aventurer dans le domaine de la peinture et encore moins, il ne doit pas imposer une telle défaillance.

L'exposition qui se tient à la Galerie Camille Hébert n'offre pas la qualité que le public est en droit d'attendre. Pour employer un cliché « *c'est un éternel recommencement* », suffisamment désuet pour décourager ceux qui commençaient à comprendre l'art moderne, entre autres l'abstrait.

Dans une telle exposition, il faut faire la part des choses : ou je n'y comprends rien, ou c'est une mauvaise blague. J'ai essayé de comprendre, mais non de voir ce qui n'est pas. Or dans cette exposition d'huiles, qui pour la majorité ont été faites à Paris, il n'y a pas ce dépaysement qui nous oblige à penser ni cette agréable inquiétude qui naît devant une toile humainement hermétique, mais plutôt un agaçant rappel de nonchalance et de fausses crispations.

Nicole BROSSARD

(1) L'art moderne — Joseph-Emile Muller.



Pour s'entretenir avec les étudiants sur les situations d'avenir et les emplois temporaires offerts par Shell, nos représentants se rendront sur place afin de discuter les sujets suivants:

RAFFINAGE

MARKETING

COMPTABILITÉ ET FINANCE

2, 3 et 4 décembre 1963

Pour tous renseignements, veuillez consulter le bureau de placement de votre université.

Shell Canada Limited

LA MAISONNÉE

spécialiste de la cuisine canadienne vous invite à venir déguster ces plats appréciés par un grand nombre de vos confrères.

Un nouveau Valère

5375, rue Gatineau

POUR MIEUX RÉUSSIR SES ÉTUDES

L'obligation pour l'étudiant d'acquérir le plus de connaissances en peu de temps le force à réviser ses méthodes et son emploi du temps. Quels que soient ses succès passés, il se rend compte que son rendement peut encore s'accroître. Il hésiterait à changer de méthode sachant que l'adaptation nécessaire pourrait diminuer son rendement momentanément. Cependant, il conçoit qu'une amélioration progressive de sa méthode ne lui serait que profitable. Le succès n'est pas le critère infaillible de la valeur de notre méthode; souvent notre réussite est plutôt attribuable à notre talent et à notre équilibre général.

Jamais parfaite, la méthode d'étudier peut s'améliorer par la comparaison avec celle des confrères de classe, et la consultation des professeurs et spécialistes. Ainsi, même si au départ on est parfois peu convaincu de la possibilité de nous améliorer, de telles démarches attireront davantage notre esprit critique sur nos tactiques et habitudes, elles nous feront entrevoir des déficiences insoupçonnées et surtout nous suggéreront des méthodes plus parfaites. Le progrès dans l'organisation de notre vie d'étudiant doit avoir comme base une introspection soutenue et une réflexion critique sur nos activités et nos attitudes parfois alimentées par les lectures appropriées. C'est en somme toute notre vie qui doit subir cette inspection méticuleuse. On devra par exemple songer à notre attitude envers telle et telle personne, tel professeur, notre comportement dans tel local, dans la classe, dans notre local d'étude etc... Pour cela, il sera bon de faire cette réflexion précisément lorsque nous sommes dans les circonstances observées. Par rapport à l'étude ou la classe, on se demandera si notre façon de prendre les notes ne peut pas être améliorée, notre façon de lire, notre posture changées pour

d'autres meilleures. On cherchera enfin à collaborer avec les professeurs tant pour faire des recherches que pour avoir un résumé de cours. Avec nos confrères de classe, on tentera de trouver une formule de collaboration dans l'étude et dans les recherches afin que par cette double collaboration, on puisse acquérir plus de connaissances et afin de donner un meilleur rendement dans les travaux exigés grâce à cette économie de temps.

Aussi important que le fait d'avoir une bonne méthode est l'obligation d'avoir un bon emploi du temps. Bien remplir son temps suppose qu'on élimine les lectures inutiles, les sports trop engageants et les loisirs superflus qui ne servent qu'à tuer le temps. Ainsi, la lecture des journaux et des revues pourra diminuer, la télévision et le théâtre devra moins occuper nos loisirs, les voyages seront moins nombreux et les excursions moins longues. On élaborera un horaire assez souple pour éviter la monotonie mais assez rigide pour entraîner une certaine régularité quotidienne, moyen par excellence pour prévoir nos besoins physiques et mentaux et demeurer ainsi le plus souvent dispos à l'étude. On préviendra aussi les heures d'attentes et d'oisiveté qui tendent sans cesse à se frayer un chemin dans

notre vie. Connaissant mieux nos limites et nos capacités pour avoir vécu dans les mêmes circonstances d'une vie réglée, nous pourrions prévoir les heures de sport ou de détente, choisir de travailler durant les heures qui conviennent le plus à notre état et qui nous font donner le meilleur rendement. Dosant ainsi régulièrement travail et repos, nous éviterons le surmenage des dernières heures.

Pour les personnes en santé et même en vigueur, il peut sembler puéril ou superstitieux de devoir veiller à suivre les règles d'hygiène élémentaire. Celles-ci en effet violent parfois ces règles sans trop de répercussions, cependant si elles veulent se donner davantage à l'étude, elles reconnaissent vite le bien fondé des exigences de l'hygiène. Alors, en effet, le corps rétablit moins bien l'équilibre brisé par un long et fatigant travail. Aussi des problèmes visuels apparaissent, des fatigues prolon-

gées et parfois des problèmes alimentaires qui peuvent nous porter à détester la vie d'étude et la considérer contre nature. Les abus seuls sont toujours contre nature, il faut donc les éviter par une vie plus rationnelle et mieux réglée.

Trois phénomènes principaux apparaissent dans les études sédentaires. Ils ont une série d'implications et de suites et peuvent causer d'autres phénomènes secondaires. Ils se manifestent d'autant plus que les études sont longues et demandent beaucoup d'effort. Le premier est la respiration, les deux autres la circulation du sang et le tonus musculaire. L'inactivité physique causée par les études cause en effet la diminution de la respiration. Rythmes respiratoires plus lents et moins profonds, les poumons en deviennent peu à peu intoxiqués si l'on n'y compense par un sport, une gymnastique appropriée. La circulation du sang

ralentit, et le visage peut devenir blême, plus ou moins pâle, si l'activité physique manque trop longtemps et les études demeurent harassantes. Enfin, le tonus musculaire baisse. Le corps devient moins vigoureux et même faible. La maigreur peut apparaître et alors souvent le besoin de repos peut se faire sentir. Tous ces phénomènes sont réciproques et donc s'influencent les uns les autres. Et d'ailleurs les remèdes servent souvent pour tous. Il suffira souvent de prendre une détente après chaque heure d'étude, de pratiquer une activité physique autant que possible tous les jours et en autant qu'on en sent le besoin. En conservant l'équilibre de notre personnalité, nous mènerons une vie joyeuse favorisant notre épanouissement et nous accordant un meilleur succès scolaire en attendant de nous l'accorder dans la vie.

Maurice SAUVE

À VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

Société de
services professionnels inc.

2950, Masson, suite 201

729-2841

La cigarette
FILTRE
Players

FILTRE
Players

la plus savoureuse des
cigarettes à bout filtre

NOS PROBLÈMES EN PERSPECTIVE

Les années soixante, à quelques exceptions près, seront vraisemblablement l'une des décades les plus éprouvantes dans l'histoire de la Confédération canadienne. En tant que pays, les problèmes auxquels nous faisons face sont complexes; leurs solutions semblent nous échapper.

Les frustrations résultantes et la perte de perspective, au sein de notre incapacité comme peuple de résoudre ce qui demande une solution, sont le signal de l'explosion d'antagonismes raciaux qui obscurcis-

rieures à la Confédération, devant notre inhabilité à trouver les réponses aux problèmes auxquels nous avons à faire face durant les années qui précèdent le centenaire de cette Confédération, nous nous trouvons jetés dans une hostilité raciale qui tend à embrouiller les véritables questions qui sont en jeu. La frustration générale du public au sein de la structure bi-nationale de ce pays dans une époque de crise politique, économique et sociale se transforme volontiers en conflit racial.

n'est pas sans rapports avec celle qui prévaut actuellement. A ce moment, les provinces avaient à faire face à des obstacles économiques proportionnellement égaux aux nôtres. L'Ouest devait être habité avant tomber comme une proie entre les mains du danger grandissant de l'expansion américaine, de nouveaux règlements d'échange en prévision de la crise qui suivrait la cancellation du Traité de Réciprocité, et la construction immédiate d'un système de chemin de fer était une nécessité économique qui n'était pas encore réalisée. Et maintenant, alors que nous perdons notre autonomie économique aux Etats-Unis, que nous mettons en danger de notre souveraineté en déposant sur notre sol des missiles étrangers à ogives nucléaires, et à la lumière de la dissatisfaction publique vis-à-vis des deux grands partis politiques de la scène fédérale, les conflits nationalistes étouffent les véritables événements et apportent un faux soulagement. Les Canadiens anglais font face à pratiquement les mêmes problèmes que les Canadiens français. Le fait que deux cents familles canadiennes et l'industrie américaine contrôlent virtuellement notre

économie est aussi désagréable pour nombre d'Anglais que de Français

Nous vivons à travers ce qui sera une ère de désintégration qui nous tourmentera et continuera de tourmenter seulement les Canadiens d'origine française mais aussi ceux qui sont d'ascendance anglaise. Nos institutions politiques et économiques semblent incapables de s'adapter aux réalités du XXe siècle, réalités auxquelles elles ont à faire face. Politiquement, les Libéraux et les Conservateurs ont perdu contact avec les électeurs (Y inclus ceux de l'Etat du Québec). La seule relation qui semble avoir survécu entre le public et ses représentants est l'élection rituelle où les politiciens font sans rougir, et l'une mer à l'autre, des promesses enrubannées qui ressemblent plus à la lune qu'à la réalité. En échange, le peuple fait sa part par le don de son vote au candidat qui les a le moins trompés durant la campagne.

Pourtant, nos problèmes n'arrêtent même pas ici. Un autre qui ajoute à l'incohérence de nos dilemmes sur la scène fédérale est une perplexité qui réside uniquement dans l'esprit et la vie quotidienne des Canadiens français. C'est l'Eglise catholique et le rôle qu'elle joue sur la communauté française. Je pense — et c'est une conclusion personnelle à laquelle je suis parvenu — que les Canadiens d'origine anglaise et plus spécialement les Québécois de langue anglaise sont devenus les bouc-émissaires dans la lutte des intellectuels canadiens-français pour se libérer des chaînes du Catholicisme Romain. Dans un contexte historique, on peut être justifié de prétendre que la faute originelle peut être imputée aux Anglais. Depuis le début de la colonie en Nouvelle-France, jusqu'au Traité de Paris (1763), l'Eglise acceptait les ordres de l'Etat non seulement sur des matières temporelles, mais souvent même dans le domaine purement spirituel. Avant l'Acte de Québec (1774) — la douteuse « Grande Charte » des Canadiens français — certains droits leurs furent concédés. Parmi eux, celui de collecter la dime de tous les catholiques, qu'ils fussent ou non membres du troupeau. A Whitehall les législateurs ont augmenté de beaucoup l'influence et le pou-

voir de l'Eglise. Cela a conduit Gustave Lanctôt, historien canadien, dans son volume *Une Nouvelle-France inconnue* à dire que « l'Eglise québécoise a bénéficié de son passage d'une domination catholique à une domination protestante... Avec la conquête britannique, cette liberté ne cessa de grandir et de monter jusqu'à la complète indépendance ». Si grande a été cette libération du gallicanisme pratiqué par l'Etat français, qu'en 1848, quand un gouvernement responsable a fait son apparition dans la vie politique du Canada, l'Eglise de Rome fut capable de jouer le rôle d'intermédiaire entre le citoyen et son gouvernement, d'où elle en est venue à revendiquer pour elle-même un rôle d'ordre temporel dans les domaines politiques et économiques.

On a fait peu de progrès durant plus d'un siècle. Ceci nous mène aux années soixante. Le vieil ordre subsiste dans plusieurs domaines. Ceci n'est-il pas le problème qui touche le plus profondément aux racines des griefs du Canada français? Ceci n'est-il pas le joug oppresseur que vous n'avez pas encore été à même de soulever complètement de dessus vos épaules? Vous seuls pouvez en donner la réponse.

En ce qui regarde les autres obstacles au bien-être du pays, nous leur faisons face comme collectivité, n'est-ce pas? Nous devons espérer qu'avec cette décade-ci prendra fin le vieil ordre pour laisser place au nouvel ordre. Ce que celui-ci sera est crucial pour l'avenir du Canada. Il devra très certainement y avoir des changements. Ce n'est pas trop espérer, ce n'est pas trop attendre, que vouloir que ces changements soient faits à la lumière de nos véritables problèmes, et non pas à la lumière de ces problèmes superficiels et émotionnels qui ont réduit notre conduite à un vaste cirque international. Pour une grande part, nos politiciens nous ont trompés d'une manière ou d'une autre. Il est de notre devoir, et seulement de notre devoir, de construire aujourd'hui de la meilleure façon possible, un ordre de valeurs viable pour nous tous dans les années qui suivent.

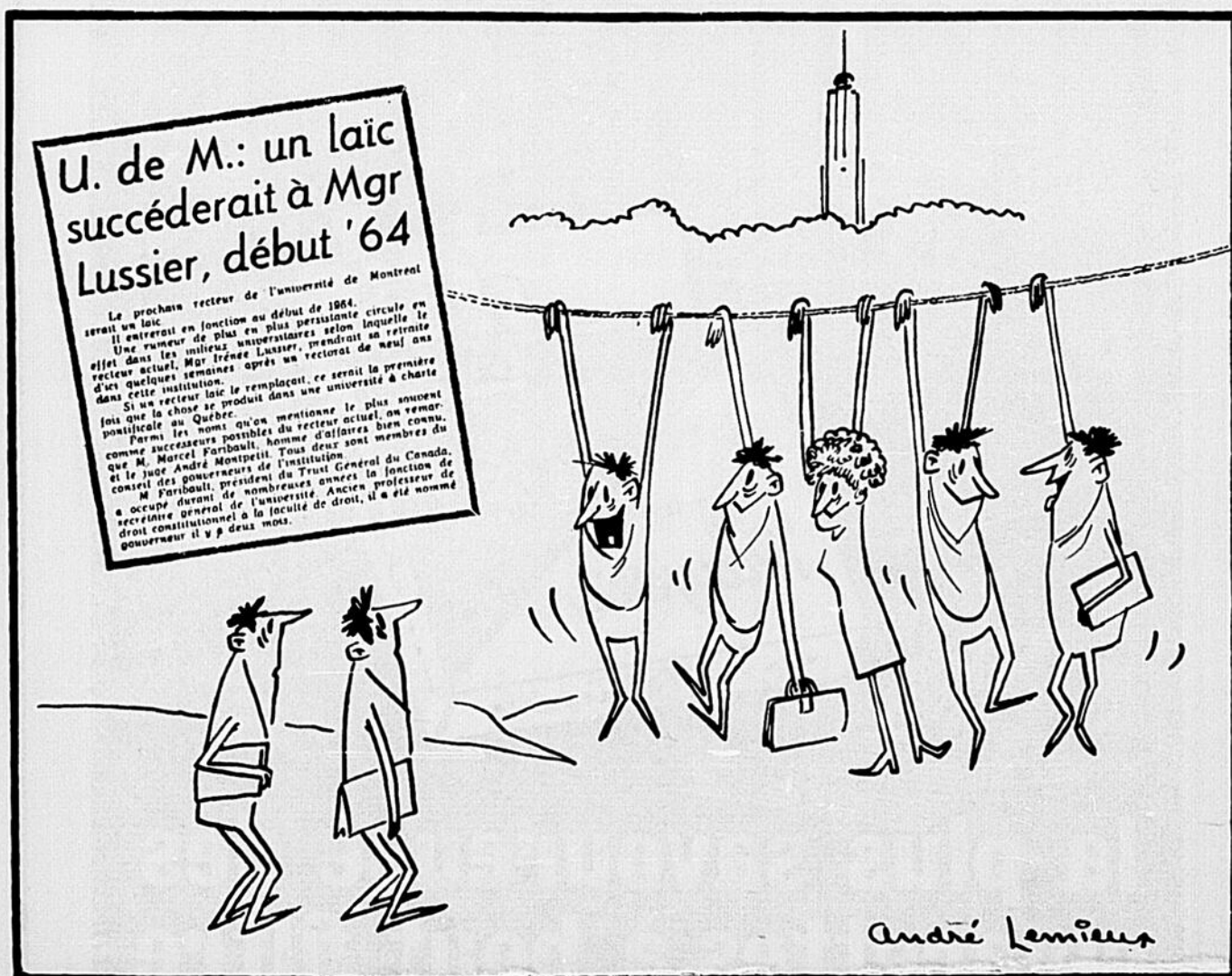
Harold A. CROOKS,
Président,
Debating Union,
McGill University.

Le billet de McGill

sent nos sentiments dans un brouillard d'hostilité. Nous oublions ce pour quoi nous luttons — et bientôt nous ne nous soucions plus de nous en souvenir. LA LUTTE FRATRICIDE DEVIENT LE RESULTAT ET LA VICTOIRE LA SOLUTION.

En l'absence de toute solution perceptible aux problèmes qui ont obsédé les Canadiens durant les années anté-

Dans un effort pour retrouver cet équilibre qui nous échappe et de voir nos problèmes dans une perspective historique, nous devons tracer un parallèle entre le Canada d'aujourd'hui et le Canada durant les vingt ans qui ont précédé le pacte confédératif. Nous pouvons nous rappeler la crise économique-politique chez les habitants du Haut et du Bas-Canada durant les années 1850 et 1860 — une situation qui



— On s'accroche comme on peut à la rumeur qui court !